



Lancement officiel des travaux au presbytère

Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud représentées par son président, Jacques Boulet, et les administrateurs Gisèle Cloutier, Daniel Morin, Fabien Gagnon, Louis-Marie Garant et Nathalie Allaire, absente sur la photo, étaient heureux de voir enfin se concrétiser le projet de transformation du presbytère en unité de six logements. p. 5

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **14 novembre 2014.**

ADMINISTRATEURS

Réjean Pellertin	Président	259-7623
Raynald Laflamme	Vice-président	717-2659
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Jean Dominique Rousseau	472-0665
Sylvie Allaire	472-0559
Lorraine Lamonde	259-2433

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Sylvie Allaire

Photographe

Jean Rousseau

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Lorraine Lamonde

Impression

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*
**Culture
et Communications**

Québec 

Journal réalisé
St-F bénévolement
communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$
1/4 page	55,00\$	355,00\$
1/2 page	95,00\$	595,00\$
1 page	115,00\$	1060,00\$
Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	85,00	635,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François.

Tirage: 725 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC





Photo : V. Ribeiro

Le directeur général de l'Association des médias écrits communautaires du Québec, Yvan Noé Girouard, et la ministre de la Culture et des Communications du Québec, Hélène David, lors de la présentation du Plan culturel numérique du Gouvernement du Québec (texte en page 15).

SOMMAIRE

Desjardins remet 7500\$ en bourses d'études	4
Lancement officiel des travaux de rénovation et de restauration du presbytère.....	5
Des problèmes d'affaissement de la structure sont corrigés	6
Le budget de réalisation est dévoilé.....	6
Surprise: Saint-François bénéficiera d'un travailleur de proximité	7-8
Les bénéfiques du travail de proximité	8
Francis Paquet: L'habit du travailleur de proximité lui va comme un gant.....	8
De l'argent neuf à Saint-François pour les travaux d'infrastructures prioritaires.....	9
Transport collectif et adapté bonifie son offre de service.....	10
Sont retournés vers le Père.....	12
Série de spectacles au profit de la rénovation de l'église.....	13
Centraide invite la communauté de Montmagny-L'Islet à éclairer des vies	14
Bienvenue à Lea; Bienvenue à Laurie; Bienvenue à Emmy; Bienvenue à Zoé	14
Un virage Web attendu par la presse communautaire.....	15
La chronique du pompier: Changement d'heure!.....	16
Mot du maire: Nos sympathies les plus sincères.....	17
Des excuses pour une fausse alerte.....	17
L'équipe d'Éconologis est de retour!.....	17
Fermeture du lieu de dépôt	17
Arrêt de l'inhumation en hiver.....	18
Bénévoles recherchés pour les célébrations religieuses	18
Diabète Côte-Sud vous convie.....	18
Les nouveautés du mois à la bibliothèque.....	19
Rappel concernant le règlement relatif au stationnement.....	19
Une CDC en pleine action.....	20
Depuis 87 ans les Fermières redonnent à la communauté.....	21
De bric et de broc	22-23
De notre bureau d'information de la Francolière.....	24, 25, 26
La carte Priorité Montmagny-L'Islet est maintenant disponible!	27-28
Une communauté impliquée dans l'aide alimentaire.....	29
Élections pour les commissions scolaires.....	30
Ils étaient de la course de l'Oie Blanche.....	31
Programme Soutien au travail autonome	32
Pensée positive	33
Les jeux de L'Écho	33
Au fil des jours.....	34
Membership: C'est le temps de renouveler	35
L'Écho Municipal.....	8 pages

Hommage à un homme engagé dans son Église



Photo courtoisie: Jean Gendron

par Raynald Laflamme

Un hommage a été rendu à Monsieur Lauréat Rousseau le dimanche 12 octobre lors de l'office de l'Action de Grâce. Bénévole engagé dans son Église, il a donné sans compter de très nombreuses années.

Élu marguillier pour la première fois en 1997 où il complète un premier mandat en 1980, il s'implique à nouveau en 1997. Homme d'équipe, il s'engage, il brasse, il agit. Il s'arrange pour que ça bouge, pour que ça avance. Il a laissé sa marque à l'aménagement et à l'entretien du cimetière. Il en a fait son «dada». Pour lui c'était important parce que ce sera notre résidence pour pas mal longtemps. Ces dernières années, son engagement s'est déplacé au sein de la chorale où il était assidu.

À sa 93^e année, M. Rousseau quitte la paroisse. Il aura bientôt un nouveau code postal.

«Tu es, tu resteras toujours un des nôtres, un gars important pour Saint-François... Tu vas aimer avoir de la visite, mais rappelle-toi que tu seras également le bienvenu à Saint-François», laisse pour message Madame Denise Lamontagne, ex-présidente d'assemblée de la Fabrique de Saint-François-de-Sales. ☺

Visez juste

en misant sur la relève




Goliath :
Gamme complète de produits pour les génisses laitières de la naissance à 24 mois.

À l'achat des produits de la gamme Goliath, vous contribuez au fonds coopératif de soutien à la relève agricole.

La Coop
Rivière-du-Sud

34, Ch. St-François Ouest - St-François (Qc) G0R 3A0
418-259-7715

Desjardins remet 7500\$ en bourses d'études

Dans le cadre du programme de bourses d'études des Caisses populaires Desjardins des MRC de Montmagny et de L'Islet, la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer a remis 14 bourses totalisant 7 500\$ lors de la Semaine de la Coopération.

L'attribution de ces bourses s'effectue par tirage au sort parmi les étudiants et étudiantes de niveau post secondaire (formation professionnelle, collégiale et universitaire) qui ont complété correctement le bulletin de participation et qui répondent aux exigences énumérées au sein du dépliant promotionnel du programme. Au total, 75 étudiants ont participé au concours cette année. Le tirage a été effectué dans le cadre de la semaine de la Coopération, soit le vendredi 17 octobre dernier à midi par Mme Francine Montminy, membre de la caisse, assistée de M. Christian Fournier, directeur général, MM. Michel Fortin et Léo Montminy, administrateurs de la caisse.

Depuis la première parution du programme en 1994, c'est pas moins de 128 600\$ que la Caisse a distribué à quelques 416 étudiants et étudiantes. Cet appui vient confirmer une fois de plus l'engagement de la Caisse Des-

jardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer à vouloir soutenir les efforts et la motivation de celles et ceux qui ont choisi la voie de l'approvisionnement et de l'enrichissement des connaissances.

Les gagnants des bourses d'études pour cette année sont:

Niveau formation professionnelle

- . Élisabeth Leblanc 250\$
- . Félix Fiset 250\$
- . Zachary Théberge 250\$

Niveau collégial

- . Léa Breton 500\$
- . Jonathan Lamonde 500\$
- . Maxime Paré 500\$
- . Bryan St-Pierre Hardy 500\$
- . Florence Beaulieu 500\$
- . Lise Lessard 500\$

Niveau universitaire

- . Frédéric Martineau 750\$
- . Jimmy Fiset 750\$
- . Anne-Sophie Gaumont 750\$
- . Rosalie Tremblay Cloutier 750\$
- . Jérémie Roy 750\$

Félicitations à tous les gagnants. 🎉

Source : Caisse Desjardins de la Rivière Du Sud et Berthier-sur-Mer



The advertisement features a background image of a blue snow shovel partially buried in snow. The Garant logo, a black diamond with a red maple leaf and the word 'Garant' in white, is positioned in the upper left. Below the logo, the slogan 'Making your job easier™' and 'On vous facilite la tâche™' is written in a serif font. At the bottom, a red banner contains the website 'www.garant.com'.

Lancement officiel des travaux de rénovation et de restauration du presbytère

«Si tout ce qui a été fait depuis 1983 n'avait pas été fait, nous ne serions pas ici aujourd'hui».

-- Jacques Boulet

✍ par Raynald Laflamme

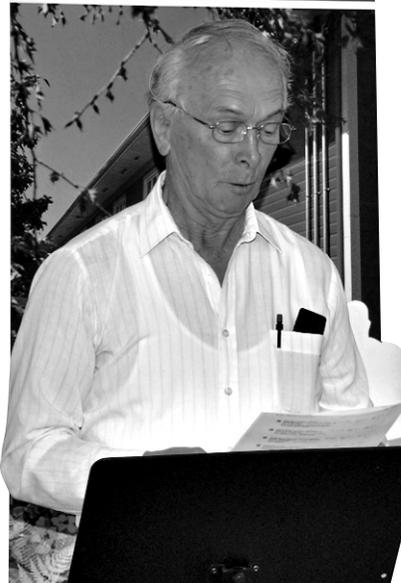


Photo: Louis-Marie Garant

Pour le président des Habitations patrimoniales, Jacques Boulet, la rénovation et la restauration du presbytère s'inscrivent dans les gestes posés depuis 1984 pour faire de l'ensemble institutionnel un site patrimonial à la fierté des Sudfranciscois.

«Nous avons de la suite dans les idées à Saint-François», avait d'entrée de jeu lancé Norbert Morin, citoyen de Saint-François et député de Côte-du-Sud à l'Assemblée nationale. Premier à prendre la parole lors du lancement officiel des travaux le vendredi 10 octobre, Norbert Morin avait peine à croire que «nous soyons ici ce matin» après avoir eu tant de bâton dans les roues dans ce projet.

C'est avec un grand respect de l'histoire que le président des Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Jacques Boulet, a relaté le chemin parcouru par la communauté pour s'approprier le cœur du noyau villageois; une échine rocheuse impropre à la culture paysanne de l'époque qui a accueilli un ensemble institutionnel classé site historique depuis 1988. Dernière pièce de restauration de cet ensemble, la conversion du presbytère en complexe d'habitation de six logements abordables destinés à des aînés ajoute à la valeur patrimoniale.

Il a d'emblé reconnu l'entêtement et les efforts de Jacques Boulet et son équipe afin de donner une seconde vie à ce bâtiment qui était inoccupé depuis 2008.

«Les gens de Saint-François vont pouvoir s'établir près de l'église dans un site patrimonial enchanteur», a déclaré le député avant de céder la parole au maire, Régnald Roy.

«Nous attendions ce jour depuis des années». Avec le financement accordé et les travaux amorcés, «là on commence à voir lumière au bout du tunnel» avant de lancer un cri du cœur: «Merci Québec de nous aider à réaliser nos rêves».

Et les chiffres maintenant

La rénovation et la restauration du presbytère se traduira par des investissements totalisant plus de 1,8 M\$. Le gouvernement du Québec, par l'entremise du programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec (SHQ), a octroyé une somme de plus de 361 000 \$. Le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Aide aux immobilisations y verse une aide de plus de 257 000 \$ en vertu du Fonds du patrimoine culturel québécois visant les biens patrimoniaux protégés. De nombreux partenaires du milieu se sont aussi mobilisés pour soutenir cette initiative pilotée par l'organisme Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dont la Municipalité qui a consenti une somme de 514 000 \$. Mentionnons également qu'une collecte de fonds dans la communauté a permis d'amasser près de 357 000\$.

Sans cette importante contribution du milieu, plus de 50% du financement, ce projet ne connaîtrait pas le dénouement heureux souhaité par ses artisans, Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. ☉



Photo: Louis-Marie Garant

Le député Norbert Morin a souligné la détermination des Habitations patrimoniales à réaliser ce projet.

Des problèmes d'affaissement de la structure sont corrigés

✍ par Raynald Laflamme

La restauration du presbytère a déjà posé ses premiers problèmes avec le constat d'un affaissement de la structure.

C'est ce qu'ont appris les participants à la conférence de presse alors que l'ingénieur au dossier, Guy Drouin, a été invité à prendre la parole.

Selon son évaluation, le bâtiment était en piteux état. Des problèmes de poutre sont à l'origine d'un affaissement de 3 pouces et demi. Pour corriger, l'entrepreneur a dû installer à l'extérieur un mur de soutènement (photo), afin de consolider le bâtiment du sous-sol à la toiture. Déjà trois pouces ont été gagnés et l'ingénieur est confiant d'être en mesure d'aller chercher le demi pouce manquant.

Les premiers locataires pourront prendre possession de leur logement au printemps 2015. ☺



Photo: Raynald Laflamme

Un mur de soutènement a dû être érigé au nord-est de l'édifice afin de corriger un problème d'affaissement de la structure.

Le budget de réalisation est dévoilé

Coûts de réalisation

Rubrique	Montant	Détails	%
Acquisition	295 700 \$	Achat 103 000\$ + valeur théorique additionnelle de 191 000\$ + droit de mutation de 1 700\$	16%
Travaux	1 101 000 \$		61%
Imprévus	133 600 \$	12%	7%
Professionnels	199 200 \$	Architecte, ingénieur, notaire, groupe de ressource technique	11%
Taxes	93 200 \$	Partie non remboursée	5%
Total	1 822 700 \$		100%

Sources de financement

Sources	Montant	Détails	%
Dons	404 000 \$	Donateurs, HPSFRDS, Groupe de ressources technique, autres organismes.	22%
Municipalité	514 000 \$	Moins la valeur à l'achat de 103 000\$, moins la valeur théorique additionnelle de 191 000\$, pour une contribution réelle de 220 000\$. Le montant de 103 000\$ a été versé par des donateurs et n'est pas compris dans le montant des dons de 404 000\$. Voir la note ci-dessous.	28%
MCC	257 100 \$	Ministère de la Culture et des Communications	14%
SHQ	361 200 \$	Société d'habitation du Québec	20%
SCHL	46 300 \$	Société canadienne d'hypothèque et de logement - Gouvernement du Canada	3%
Pacte rural	5 000 \$	Ministère des affaires municipales et des Régions	0%
PRQ	60 000 \$	Programme Rénovation Québec (SHQ 50% et Municipalité 50%). Voir la note ci-dessous.	3%
Hypothèque	175 100 \$	Caisse Desjardins de la Rivière-du-Sud-et-Berthier-sur-Mer	10%
Total	1 822 700 \$		100%

Note: La contribution totale de la municipalité est de 250 000\$ (220 000\$ + 30 000\$ (PRQ))

Source: Demande d'aide financière de la SHQ du 29 juillet 2014,

Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, 15 octobre 2014

Surprise: Saint-François bénéficiera d'un travailleur de proximité

✍ par Raynald Laflamme

L'information dévoilée dans la presse régionale en octobre à l'effet que Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud allait bénéficier de la présence d'un travailleur de proximité en a surpris plus d'un à commencer par le maire et le directeur général de la Municipalité.

Contacté par le journaliste de *L'Écho* afin de commenter cette information, le maire Régnald Roy, puis le directeur général, Yves Laflamme, ont appris la nouvelle en même temps que leurs concitoyens. Ni l'un, ni l'autre administrateur public n'ont été en mesure d'expliquer comment et pourquoi la municipalité de Saint-François se voyait associée à la présence d'un travailleur de proximité sur son territoire.

Le brouillard s'est dissipé le mardi 14 octobre alors que le maire et le directeur général recevaient à la Municipalité MM. Martin Fortier, travailleur communautaire au CSSS de Montmagny-L'Islet, Nicolas Roumier, coordonateur de la Maison des jeunes L'Incontournable de Montmagny, et le principal acteur dans ce dossier, Mathieu Paquet, travailleur de proximité.

Un besoin identifié

Dans le cadre de son travail au CSSS, Martin Fortier avait déjà identifié des problématiques sur le territoire, dont celles vécues par les différentes clientèles vivant dans les habitations à loyer modique (HLM). Saint-François ayant sur son territoire des HLM, il tombait sous le sens que s'il y avait un financement pour des actions concertées à soutenir les personnes les plus vulnérables

vivant en logement social, cette localité de Montmagny-Nord devait en bénéficier.

Du financement accessible

C'est du côté du Conseil régional des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ) que la porte du financement s'est ouverte. L'Entente spécifique sur le soutien communautaire en logement social et communautaire dans la région Chaudière-Appalaches 2013-2016 signée en octobre 2013 comptait justement parmi ses objectifs de résultats celui d'expérimenter de nouvelles approches d'intervention en développement des communautés, soit par la concertation locale et le travail de proximité. Une première ficelle est donc attachée pour une aide 39 750\$, valide jusqu'au 31 décembre 2015.

La deuxième ficelle sera attachée par la MDJ L'Incontournable qui depuis trois ans besognait à trouver le financement nécessaire pour l'embauche d'un travailleur de proximité. La réponse à leur besoin est venue de Active-toi. Il s'agit d'un regroupement de partenaires issus des milieux communautaire, municipal et institutionnel, dont la mission est de contribuer au développement d'une vie saine et active chez les enfants de 0-17 ans et leur famille sur le grand territoire des MRC de Bellechasse, Montmagny et L'Islet. Une somme de 16 287\$ a été versée pour une première année dans le cadre d'une entente triennale qui est sujette à une reddition de compte chaque année.

Suite à la page 8

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*

Consultez nos chroniques sur notre site web
avocats-montmagny.com

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
— AVOCATS S.N. —

TÉL : 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945



Me Lemieux Me T. Blais Me Boillard Me Bouffard Me Labrie Me Théberge

Suite de la page 7 **L'embauche d'un travailleur de proximité**

C'est grâce à ces aides financières que Mathieu Paquet, travailleur de proximité, a été embauché pour intervenir auprès des jeunes de Montmagny où il est à l'œuvre depuis juillet et de Saint-François, depuis novembre.

Un bénéfice gratuit, pour l'instant...

Ce qui est d'ores et déjà acquis, c'est que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud n'aura pas à déboursier un sou jusqu'au 31 décembre 2015 pour cette ressource qui agira en moyenne deux jours par semaine auprès de sa population. Après? Le maire est déjà au fait qu'avec le retrait du financement provenant de la CRÉ, la Municipalité devra ouvrir son coffre si elle ne souhaite pas une rupture de services auprès d'une clientèle jeunesse vulnérable avec qui les liens de confiance sont parfois longs à bâtir (voir autre texte). ☉

Les bénéfices du travail de proximité

Le travail de proximité (travail de milieu et travail de rue) est un mode d'intervention efficace, car il :

- Rejoint les jeunes hors parcours, en rupture avec les réseaux et/ou loin des ressources;
- Rejoint les jeunes dans leur milieu naturel et à différents moments (semaine, fin de semaine, jour, soir, nuit);
- Représente une ressource indispensable et complémentaire aux autres ressources;
- Assure la présence d'un adulte de confiance parmi les jeunes et pour les jeunes;
- Favorise le développement de liens de confiance avec les jeunes afin de leur offrir un accompagnement adapté à leurs besoins;
- Intervient auprès des jeunes sur une base volontaire et confidentielle;
- Oriente et réfère le jeune vers les services adéquats;
- Offre un accompagnement personnalisé et souple aux jeunes;
- Préviend l'émergence des difficultés (plan préventif);
- Intervient sur l'ensemble des problématiques vécues par les jeunes (intervenants de première ligne);
- Rejoint les jeunes en milieu rural, semi-urbain et urbain;
- Est reconnu pour son efficacité à intervenir auprès des hommes;
- Est reconnu par les acteurs du milieu comme un moyen privilégié pour rejoindre les jeunes. ☉



Photo: Courtoisie MDJ L'Incontournable

Francis Paquet, au centre, lors de la conférence de presse annonçant son embauche à titre de travailleur de proximité. Il est entouré de Jessy Croteau et Nicolas Roumier, respectivement président et coordonnateur de la MDJ L'Incontournable.président.

Francis Paquet

L'habit du travailleur de proximité lui va comme un gant

✍ par Raynald Laflamme

En sélectionnant Francis Paquet pour occuper le premier poste de travailleur de proximité à jamais voir le jour à Montmagny, le coordonnateur de la Maison des jeunes L'Incontournable, Nicolas Roumier, recherchait l'expérience plus que la formation; le moine plus que l'habit.

Issu des milieux underground de Montréal, Québec et Lévis, Francis Paquet a le physique de l'emploi. Ses premières apparitions à Saint-François pourraient être associées à la présence d'un nouveau dealer de drogues qui vient investir un nouveau territoire. Ça c'est l'image. Le préjugé tenace.

Nicolas Roumier demande à la population de Saint-François de l'accueillir. Il est là pour aider les jeunes présentant différentes problématiques. Il n'est pas un indicateur pour la police, ni même un travailleur du CLSC. Sa relation avec les jeunes qu'il rencontre est confidentielle. Sa carte affaires parle d'écoute, d'aide, d'information, de référence et d'accompagnement.

Alors qu'il faut parfois jusqu'à six mois avant d'établir un lien de confiance avec les jeunes, on vante sa capacité à le faire en deux semaines. «Il a la culture des «Too Shop». Les jeunes lui font confiance et il travaille à ne jamais les décevoir.

Pour joindre le travailleur de proximité, Francis Paquet, on compose le 418-941-7123. Il assurera une présence à Saint-François en moyenne deux jours semaine. ☉

De l'argent neuf à Saint-François pour les travaux d'infrastructures prioritaires

par Raynald Laflamme

La municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud recevra 798 127 \$ sur cinq ans pour la réalisation de ses projets d'infrastructures prioritaires dans le cadre de la nouvelle entente fédérale-provinciale relative au Fonds fédéral de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec. Elle est du nombre des 45 municipalités du sud-est du Québec qui bénéficieront d'une somme de 33 959 839 \$

«Je me réjouis avec vous aujourd'hui de l'aide financière gouvernementale accordée aux municipalités de Côte-du-Sud. Il s'agit d'un apport important qui permettra à ces municipalités de planifier leurs dépenses en infrastructure pour la concrétisation de projets essentiels à leur développement en plus de rehausser les services publics aux citoyens», a déclaré le député de Côte-du-Sud, Norbert Morin lors de l'annonce à Montmagny en présence du ministre fédéral, Denis Lebel.

Dans le cadre du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec, l'aide financière destinée aux infrastructures municipales du Québec totalise 2,67 milliards de dollars pour les cinq prochaines années.

Le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence offre un financement à long terme, stable et prévisible afin d'aider les municipalités canadiennes à bâtir et à revitaliser leur infrastructure locale tout en créant des emplois et en favorisant la prospérité à long terme. Dans un premier temps, ce fonds a été prolongé et l'allocation en a été doublée, passant de un à deux milliards de dollars par année. Par la suite, il a été indexé à raison de 2% par année et il a été désigné comme une source permanente de financement fédéral pour les infrastructures des municipalités par une mesure législative.

Faits à souligner

- La nouvelle entente conclue entre le Canada et le Québec a pour but d'assurer le financement du renouvellement des infrastructures municipales et locales dans une perspective de développement durable.
- Le gouvernement du Canada versera près de 2,4 milliards de dollars au gouvernement du Québec pour les infrastructures municipales et les infrastructures de transport en commun, sur une période de cinq ans.
- Le gouvernement de Québec allouera une somme de 780 millions de dollars pour les infrastructures municipales et locales, et ce, pour une période de cinq ans.

EMBALLAGES LM PACKAGING
Emballages de protection spécialisés
Produits de carton ondulé
Petites et grandes quantités
WWW.EMBALLAGESLM.COM

25, rue de l'Étang
Saint-François, Québec
Canada, G0R 3A0

T • 1 866 259-7710
F • 1 866 259-0909
service@emballageslm.com

Transport Adapté
« Vieux Quai »

118-291-0056

C'est pour vous, pensez-y!
418 • 291 • 0056

Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny bonifie son offre de service

Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny (TCA) vient d'annoncer la bonification de son offre de service pour les huit municipalités du sud de la MRC de Montmagny, soit Sainte-Lucie-de-Beauregard, Lac-Frontière, Saint-Just-de-Bretenières, Saint-Fabien-de-Panet, Saint-Paul-de-Montminy, Sainte-Apolline-de-Patton, Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud et Notre-Dame-du-Rosaire. En effet, dès le 9 octobre prochain, les citoyens de ces municipalités bénéficieront d'un 2^e transport en direction de Montmagny tous les jeudis midis. Ceci s'ajoute aux transports déjà offerts vers Montmagny tous les matins du lundi au vendredi, de même que les mardis midi.

Plus de flexibilité

Cette nouvelle plage horaire offrira encore plus de flexibilité aux citoyens qui désirent se rendre dans la ville-centre afin d'avoir accès à différents services : soins de santé, loisirs, formation, magasinage, etc. « Cet ajout constitue une mesure facilitante pour les citoyens et citoyennes qui souhaitent demeurer en milieu rural », indique Christine Marceau, directrice générale du Transport collectif de la MRC de Montmagny. « De plus, le transport collectif est une alternative intéressante à l'automobile en solo et permet de réduire l'émission de gaz à effet de serre pour laisser aux générations futures un environnement de qualité », ajoute-t-elle.

Mentionnons que les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et de Berthier sur-Mer bénéficient déjà de deux transports par jour, et ce, du lundi au jeudi.

Il est nécessaire de réserver sa place au moins une journée avant le déplacement en téléphonant au 418 248-0445 ou

par courriel à transportcollectif@globetrotter.net. On peut se procurer un billet de transport directement auprès du chauffeur ou à l'un des points de vente suivants : magasin Coop IGA de Montmagny et Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny. Il en coûte 5 \$ par embarquement et 3,50 \$ pour les transports du circuit urbain prévus à Montmagny et à Cap-Saint-Ignace.

Pour plus d'information sur les différents circuits offerts, les tarifs et les horaires, il suffit de consulter le site Internet de TCA au www.montmagny.com (onglet Citoyens, section Transport Collectif) ou de téléphoner au 418 248-0445.

À propos du transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny



La mission du TCA est d'offrir à tous les citoyens de la MRC de Montmagny un service de transport collectif pour leurs déplacements sur le territoire de la MRC de Montmagny.

Il s'agit en fait d'un transport en commun sur réservation. De plus, l'organisme offre un service de transport adapté pour les personnes éligibles des municipalités du sud de la MRC. ☺

**Source: Christine Marceau, directrice générale
Transport collectif de la MRC de Montmagny**



Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 884-3407
Télé. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

CWB

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



Jean Normand
Vice-président
T.D.L.

Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

Informez-vous
sur le
CELI
Compte d'épargne
libre d'impôt

VOUS
POUVEZ
RÊVER...

VOTRE ARGENT EST EN SÉCURITÉ.

**ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBEC**



**8 PRODUITS D'ÉPARGNE
FLEXIBLES ET SÛRS**
1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

Épargne
Placements
Québec

Sont retournés vers le Père...



Madame Bérangère Tremblay décédée à l'âge de 85 ans et 10 mois le 17 septembre 2014 à l'Hôpital de Montmagny. Elle était l'épouse de monsieur Raymond Dumas. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle laisse dans le deuil outre son époux Raymond Dumas, ses frères et sœurs: Ovide Tremblay (feu Jeanne D'Arc Simard), feu Yvonne Tremblay (feu Robert Dupont), Damien Tremblay (Régina Simard), feu Laban Tremblay, Richard Tremblay (feu Jacqueline Pelletier, Georgette Simard), Cacilla Tremblay, ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Roland Dumas (feu Jeanne Pageau), feu Lucia Dumas (feu Hercule Nicole), feu Père René Dumas, s.v.p., feu Henri Dumas (Marie-Berthe Blais), feu Edmour Dumas (feu Jeannette Montminy), feu Louise Dumas, Égide Dumas, feu Thérèse Dumas (feu Maurice Samson), feu Marcellin Dumas. Le service religieux a été célébré le samedi 27 septembre en l'église de Saint-François, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.



Monsieur Julien Proulx décédé à l'âge de 72 ans le 23 septembre 2014 à Québec. Il était l'époux de madame Lucette Champagne. Il demeurait Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil outre son épouse Lucette, ses filles: Claudine Proulx, Julie Proulx (Vincent Caron), Lucie Proulx (Stéphane Bernier), ses petits-enfants: Rafaël et Pénélope Nicole, Tom et Lori Caron et Jérôme Bernier, ses frères et sœurs: Adrien (Louisette Sanschagrin), Émilienne (feu Gilles Guay), Armand (Lise Rémillard), Edmond (feu Françoise Blais), Albert (Cécile Rémillard), feu Françoise, feu Yolande, Louise, Suzanne, feu Denise, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Champagne. Un dernier hommage lui a été rendu le samedi 27 septembre au salon funéraire Laurent Normand, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.



Madame Françoise Desrochers décédée à l'âge de 64 ans et 11 mois le 2 octobre 2014 au Centre Paul-Gilbert de Charny. Elle était la fille de feu monsieur Sarto Desrochers et de dame Jeannette Laplante. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jonathan Dubé et Michaël Dubé (Sabrina Bélanger), sa mère Mme Jeannette Laplante (feu Sarto Desrochers), ses frères et sœurs: Gisèle Desrochers, Denise Desrochers (Yvon Gagnon), Solange Desrochers (feu Jean-Guy Paquet), Marie Desrochers (Benoît Croteau), feu Guy Desrochers, le père de ses enfants M. Denis Dubé. Le service religieux a été célébré le samedi 11 octobre en l'église de Saint-François. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de Château-Richer.



Monsieur Laurent Allaire décédé à l'âge de 54 ans le 7 octobre 2014 à l'Hôpital de Montmagny. Il était l'époux de madame Nathalie Dussault et fils de feu monsieur René Allaire et de feu dame Louise Breton. Il demeurait à Lévis. Il laisse dans le deuil outre son épouse Nathalie, son fils Maxime, ses frères et sœurs: Serge Allaire (Mireille Fournier), Francine Allaire (René Boiteau), Danielle Allaire (Denis Caron), Ginette Allaire (Rock Couture), Fabienne Allaire (Jacques Garant), Ghislain Allaire (Doris Garant), Richard Allaire (Martine Cloutier), Pierrette Allaire (Martin Labrecque), Guylaine Allaire (Pierre Leblanc), Nathalie Allaire (Pierre Martin), sa belle-mère Mme Huguette Labrie (feu Robert Dussault), son beau-frère Stéphane Dussault, sa filleule Valérie Garant, ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes, cousins, cousines, amis(es) et collègues de travail de la Municipalité de Saint-François. Le service religieux a été célébré le lundi 13 octobre en l'église de Saint-François, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Raphaël.

Tu as des idées plein la tête?
 Tu as entre 16 et 29 ans?
 Tu cherches depuis un certain temps à intégrer ou réintégrer le marché du travail?

Jeunes Volontaires
 est fait pour toi!

Informe - toi au Centre local d'emploi (CLE) de ton territoire

Montmagny 418 248-0163
 L'Islet 418 247-3954

Emploi Québec

Weed Man
 ENTRETIEN DE PELOUSES
 ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
 Montmagny (Québec) G5V 3R8
 Tél. : 418 248-7970
 Sans frais : 1 800 463-4877

www.weedmanquebec.com

Série de spectacles au profit de la rénovation de l'église

Un premier concert de Noël avec Jean-Noël Laprise

Un concert de Noël à l'église de Saint-François le dimanche 7 décembre à 14 heures présentera Jean-Noël Laprise. C'est une invitation à venir chanter Noël avec lui. Le coût d'entrée est de 10 \$.

Pour réservation Nicole Gendron au 418-259-2213, Lise Dumas au 418-259-2291. Les profits seront remis à la Fabrique pour les rénovations de notre église.

Il me fait plaisir au nom du comité de pastorale de remercier nos généreux commanditaires qui nous aideront à réaliser nos trois prochaines activités :

- 1- *Concert de Noël* avec Jean-Noël Laprise le 7 décembre 2014
- 2- *Hommage à Georges Hamel* le 1^{er} Mai 2015 avec René Turgeon
- 3- *Concert de Noël 2015* avec la chorale *Mouvance* de La Pocatière.

Voici la liste de nos généreux commanditaires

Garant • Emballages L.M. • Pharmacie Vincent Boulet inc. • La Coop Rivière du Sud • Caisse de la Rivière-



Accompagné de sa guitare, le musicien et chanteur amateur entonnera des chants et cantiques de Noël.

du-Sud et Berthier-sur-Mer • Restaurant L'arrêt Stop • Dépanneur Ultra • Monyville enr. • Weed Man • MS2 contrôle • Le cercle des Fermières • Centre Gym Santé de Saint-François • L'Écho de Saint-François • Les équipements de ferme Bonneau • Boucherie Richard Morin • M. Pierre Garant • M. et Mme René Fiset • Les Loisirs de Saint-François, organisation des soupers et soirées dansantes M. Joseph-Aimé Blais et Mme Berthe Guimont • Les Ateliers du poêle à bois Montminy inc. • Lucie Lachance, notaire • Constructions G.P.Martineau Inc. • Norbert Morin, Député • Municipalité de Saint-François • La Miellerie Jacques Boulet • Club de l'Âge d'or • M. Albert Proulx • Coiffure France • Rénovation D.L.J. • La Garde Paroissiale de Saint-François • Dr Simon Morin. ☺

Source: Lise Dumas, comité de pastorale



Demandez une soumission

Montmagny
Saint-Jean-Port-Joli | Saint-Pamphile
418 248-7940
— 1 888 265-7940 —

PROMUTUEL
ASSURANCE

DEPUIS 1852 | PROMUTUELASSURANCE.CA



GARAGES SERVICES

Mario Tech inc

MARIO THÉBERGE
propriétaire

Spécialité **VOLKS**
Mécanique générale

2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800

Objectif de 12 500 000 \$

Centraide invite la communauté de Montmagny-L'Islet à éclairer des vies

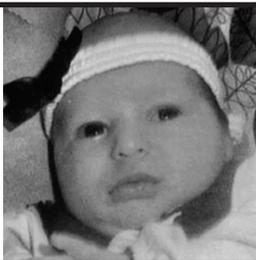
Bienvenue à Lea

Elle est née le 10 juin 2014, fille de Valérie Leblanc et Yvan Théberge. Baptisée le 12 octobre 2014 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Marc-Antoine Lemieux et Julie Théberge. ☺



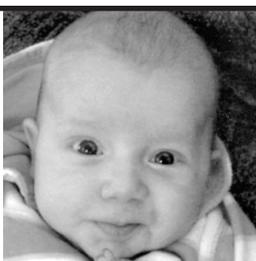
Bienvenue à Laurie

Elle est née le 17 juillet 2014, fille de Manon Michaud et Pascal Bérubé de Cap-Saint-Ignace. Baptisée le 12 octobre 2014 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Jonathan Pelletier et Nathalie Michaud. ☺



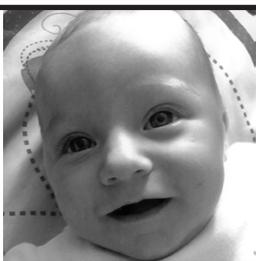
Bienvenue à Emmy

Elle est née le 23 juillet 2014, fille de Mylène Fournier et Éric Galibois de Berthier-sur-Mer. Baptisée le 12 octobre 2014 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Samuel Fournier et Vanessa Simoneau. ☺



Bienvenue à Zoé

Elle est née le 18 août 2014, fille de Sandra Roy et Jason Fiset. Baptisée le 12 octobre 2014 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Michaël Fiset et Vicky Imbeault. ☺



La campagne de financement 2014 de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches est officiellement démarrée. Plus que jamais, l'organisation invite toute la communauté à tendre la main dans le but d'éclairer la vie de milliers de gens d'ici dont le quotidien est assombri par la pauvreté sous ses différentes formes. L'objectif record visé cette année? Rien de moins que 12 500 000\$!



Plus spécifiquement pour la région de Montmagny-L'Islet, c'est un montant de 90 000\$ qui est souhaité par le comité de bénévoles coprésidé par M. Jean Chouinard, associé en certification et directeur du bureau de Montmagny pour Mallette, et par M. Luc Paris, président de Paber aluminium. À ce comité s'ajoute M. Claude Poitras des industries Amisco. L'équipe pourra compter la mise en valeur des organismes soutenus par Centraide par le journal coopératif L'Oie blanche, représenté par M. Éric Bernard, et par CMATV.ca, représenté par M. Michel Montminy. En 2014, Centraide a réinvesti 233 400 \$ auprès de 11 organismes de la région de Montmagny-L'Islet.

Le traditionnel spectacle-bénéfice organisé par Mallette au profit de Centraide s'est tenu le jeudi 23 octobre à l'Ancien cinéma Taché de Montmagny et a mis en vedette Martin Levac dans un hommage à Phil Collins et au groupe Genesis. Les billets étaient en vente au coût de 50\$ pour soutenir la cause des plus démunis de la société. ☺

Source: Marie-Hélène Albert

Agente - médias sociaux et relations de presse
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches

**PHILIAS
BLAIS & FLS
INC.**
www.philiablais.com
R.B.Q.: 8264-0913-12

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- TRANSPORT
- ÉPANDAGE

Installation septique

Tél.: 418-259-7841
Prop.: Jacques Blais

218, Rivière-du-Sud, Saint-François, Montmagny, Québec G0R 3A0

Récupération

JB

218, Rivière-du-Sud,
Saint-François de la Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Jacques Blais, Propriétaire

Tél.: 418-259-7841

Location de mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges



Un virage Web attendu par la presse communautaire

✍ par Raynald Laflamme

L'Écho de Saint-François accueille avec joie la décision du gouvernement Couillard de permettre aux organismes culturels et aux médias communautaires de prendre enfin le virage Web.

L'intention du Gouvernement du Québec a été annoncée le 29 septembre dernier. Le plan culturel numérique prévoit un montant de 110 M\$ répartis sur sept ans entre différents secteurs des arts et de la culture. Pour 2015-2016, un premier engagement de 2,05 M\$ est prévu à l'ensemble des médias communautaires, radios, télévisions et médias écrits. Sa répartition entre les différents acteurs de la presse communautaire sera dévoilée ultérieurement. C'est par un nouveau programme d'aide que l'engagement sera concrétisé.

Le directeur général de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ), Yvan Noé Girouard, perçoit comme une excellente nouvelle la possibilité que les journaux et magazines communautaires

puissent recevoir une aide financière leur permettant de mieux s'équiper pour diffuser sur Internet une information locale de qualité.

Au-delà de l'investissement dans la quincaillerie, le président de L'Écho de Saint-François, Réjean Pellerin, voit la possibilité pour le journal communautaire d'intéresser la nouvelle génération à la presse communautaire. «C'est par les jeunes que se fera le virage numérique. Ils en sont les utilisateurs d'aujourd'hui et les acteurs de demain.»

Flairant la piste numérique depuis quelques années, l'AMECQ conviait cet automne ses journaux membres à des rencontres régionales, dont une à Montmagny le 18 octobre dernier sur le thème «On se webilise». Des ateliers, l'un sur les sites Web des journaux communautaires et l'autre sur l'écriture journalistique Web ont été offerts aux participants. Le journal communautaire de Saint-François y était représenté avec la participation de trois bénévoles.

L'Écho de Saint-François est membre de l'AMECQ tout comme 85 autres médias écrits communautaires au Québec. ☺

**UN JOURNAL COMMUNAUTAIRE
CHEZ VOUS, C'EST BIEN!
DES PERSONNES QUI S'IMPLIQUENT
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
C'EST MEUX!**

Impliquez vous en participant à l'Assemblée Générale Annuelle

Pour pouvoir prendre part aux décisions du journal, il vous suffit d'être membre.

Membre individuel: 5\$/an
Membre organisme: 25\$/an

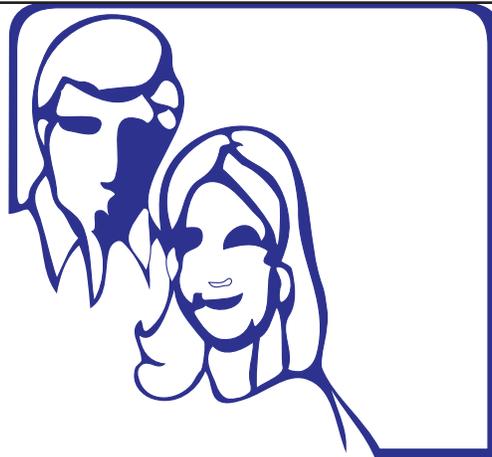
Assemblée générale annuelle

Mercredi 26 novembre 2014

19 h 30

Salle du conseil, rez-de-chaussée

Maison de la paroisse



MERCI à tous ceux et celles qui acheminent des nouvelles au journal et à ceux et celles qui nous appuient par l'achat d'espaces publicitaires.

MERCI à vous qui avez posé un geste de soutien en vous procurant une carte de membre pour l'année 2013-2014.

Une autre manière de prouver votre intérêt à L'Écho de St-François est d'assister à l'assemblée générale annuelle. L'invitation vous est lancée. À vous d'y répondre. Vous êtes tous et toutes les bienvenus.

Le conseil d'administration

La chronique du pompier

Changement d'heure!

par Jacques Théberge, directeur incendie
Saint-François et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud



Le changement d'heure à l'heure normale (on doit reculer d'une heure) est dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre. Nous devons profiter de cette occasion pour changer les piles de nos avertisseurs de fumée et en faire la vérification, soit par la date d'expiration et par son fonctionnement. Après avoir changé la pile, appuyer sur le bouton sonore afin d'entendre s'il fonctionne bien. Prenez note que la plupart des avertisseurs ont une durée de vie de 10 ans selon le fabricant.

On voit souvent par nos visites préventives que certaines personnes ont tendance à ôter la pile d'un avertisseur de fumée (chose à ne pas faire) qui est près de la cuisine sous prétexte qu'il part à la moindre fumée par exemple des rôties surchauffées, etc. Alors il existe des avertisseurs de fumée photoélectrique qui fonctionnent à batterie et qui mesure la densité de la fumée au lieu de la senteur de fumée. Ils sont utilisés près des cuisines, des salles de bains et des appareils de chauffage. Le logo «ULC» du Laboratoire des assureurs du Canada doit apparaître sur l'avertisseur de fumée, indiquant qu'il répond aux normes canadiennes.

Je présume que vos cheminées sont toutes ramonées et que vous êtes prêts pour l'hiver. Alors bonne saison de chauffage en toute sécurité. ☺

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 234-1893
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca

Service de réparation JP

Jean Proulx

- ☛ Location de tracteur
- ☛ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ☛ Unité mobile
- ☛ Dénéigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0
Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159

Forage J. & R. Cloutier inc.

R. B. Q. : 2314-4926-84

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0
Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673
• E-mail: cloujoc@globetrotter.net

UN RESTO
Qui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes

Tél. Resto: 418-259-7704

L'ARRÊT-STOP, c'est

← →

C'est près...

UN DÉPANNEUR
OÙ ON PEUT:

- Obtenir du café frais chaque jour
- Faire le plein d'essence
- Acheter sa carte cellulaire
- Se procurer de la bière froide et du vin

Tél. Dép. : 418-259-7515

OUVERT TOUS LES JOURS DE 6H À 23 H
200, route St-François, Berthier-sur-Mer

Mot du maire

Nos sympathies les plus sincères

Vous le savez tous, dernièrement nous avons perdu sans avertissement un de nos employés. Laurent Allaire était au service de notre municipalité depuis neuf ans.



Au-delà du travail, nos pensées vont d'abord à sa conjointe et son fils ainsi qu'à tous les membres de la grande famille Allaire et Dussault, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

En mon nom, celui de ma conjointe, du Conseil municipal, de ses confrères de travail, du personnel de bureau et de toute la population de Saint-François, recevez nos sympathies les plus sincères.

Laurent, tu n'auras plus désormais à rentrer au travail. Tu n'auras plus à affronter, souvent en première ligne, les tempêtes de neige. Tu nous laisses avec une toute dernière réalisation que tu as conçue et installée avec Réjean, soit la montée pour handicapés au Centre des loisirs.

Merci Laurent de nous avoir fait bénéficier de ton savoir-faire. ☺

Rénal Roy, maire

Préparez votre logis pour l'hiver!

L'équipe d'Éconologis est de retour!

Avec l'hiver, jusqu'à 75% de la facture peut être consacrée au chauffage et à l'eau chaude. Pour les personnes à faible revenu, cela peut représenter des frais élevés.

Une solution? Éconologis est un programme en efficacité énergétique pour les ménages à faible revenu, qu'ils soient locataires ou propriétaires. En vous inscrivant, deux conseillers se rendent à votre domicile. Ils vous donnent des conseils personnalisés et mettent en place des mesures pour réduire les pertes d'énergie (plastiques dans les fenêtres, installation de seuils de porte ou de coupe-froid, pomme de douche à débit réduit, etc.).

Inscrivez-vous rapidement pour vous assurer d'obtenir le service avant que l'hiver ne soit trop installé! Appelez dès maintenant au 418-523-5595 ou 1-866-266-0008. ☺

Source: Éloïse Gaudreau, agente de promotion
Programme Éconologis

Fermeture du lieu de dépôt

La Municipalité annonce que le lieu de dépôt situé à l'est du Garage municipal fermera le samedi 8 novembre 2014, à midi. ☺

Source: Yves Laflamme, directeur général
Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Des excuses pour une fausse alerte

Le 2 septembre 2014, mon alarme de sécurité a donné une fausse alerte aux pompiers. Je voudrais m'excuser pour le déplacement de toutes ces personnes. ☺

Aurèle Gendron

VOS EXPERTS EN ASSURANCE AUTO - HABITATION - COMMERCIALE ET AGRICOLE
Pierre Paré | Andrée-Anne Vézina | Jacques Pineau | Geneviève Bourgoïn | Serge Delisle

AFL
ASSURANCES GÉNÉRALES
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

Un choix de confiance assurée
DEPUIS 30 ANS

234, boulevard Taché Est, Montmagny 418 248-3358 1 800 607-7781 www.aflassurances.ca

Arrêt de l'inhumation en hiver

À la suite du départ à la retraite de notre sacristain, M. Gilles THéberge, en juillet dernier et après analyse du risque de bris des monuments couverts par la neige en hiver, votre conseil de fabrique a décidé, lors de la réunion du 30 septembre 2014, de ne plus procéder à l'inhumation de cercueils ou d'urnes entre le 1^{er} décembre et le 30 avril de l'année suivante et ce, à compter du 1^{er} décembre 2014.

Comme certaines paroisses le font déjà, les cercueils seront entreposés dans le charnier pour l'hiver et mis en terre au printemps avant le 1^{er} mai. (article 11 de la Loi sur les inhumations et les exhumations).

S'il y a eu une demande expresse à cet effet, le liquidateur ou un membre de la famille sera préalablement

informé du moment prévu pour l'inhumation des corps. En ce qui concerne les urnes, les familles seront responsables de leur conservation jusqu'à ce qu'elles décident de leur mise en terre. À noter que la mise en terre des cercueils et des urnes pourra se faire quand même après le 1^{er} décembre ou avant le 30 avril, à condition qu'il n'y ait pas de neige au sol. Dans tous les cas, veuillez contacter le secrétaire de la Fabrique M. Camille Laliberté au 418-259-7931, avant de prendre quelques engagements que ce soit. Nous vous remercions de votre compréhension. ☺

Votre conseil de fabrique

Source: Jean-Guy April, président d'assemblée

Bénévoles recherchés pour les célébrations religieuses

Votre conseil de fabrique est à mettre en place une équipe de bénévoles pour exécuter les tâches nécessaires à la préparation avant les différentes célébrations religieuses (messes, baptêmes, funérailles). Nous sommes à la recherche d'une personne responsable de cette équipe et de bénévoles pour la seconder. M. Jean Gendron, qui avait prit la relève de notre sacristain, M. Gilles Théberge, et que nous remercions sincèrement, nous a confirmé qu'il ne sera plus disponible à compter du 1^{er} novembre 2014. Nous demandons votre implication, spécialement à de nouveaux bénévoles, afin de ne pas surcharger ceux et celles déjà très sollicités. Veuillez contacter M. Camille Laliberté au 418-259-7931) ou M. Jean-Guy April au 418-259-7954). Merci à l'avance. ☺

**Source: Jean-Guy April, président d'assemblée
Fabrique Saint-François-de-Sales**

Diabète Côte-Sud vous convie

Diabète Côte-Sud tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 13 novembre à 19 heures au Centre d'histoire de Montmagny, 4 de la Station (ancienne gare de train). Bienvenue à tous. ☺

**Source: Louis Taschereau, président
Diabète Côte-Sud**

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 3A0

Téléphone : 418 259-1300

Télec. : 418 259-2101

Llachance@notarius.net





François Lapointe
Député
Montmagny-L'Islet-
Kamouraska-Rivière-du-Loup

114, avenue de la Gare
Montmagny (QC) G5V 2T3
418-248-1211
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 4B0

T 418 248-1422
F 418 248-7074
ggbsamson@globetrotter.net

www.ggbsamson.com

GARAGE SAMSON



Les nouveautés du mois à la bibliothèque



Voici une liste des nouveaux volumes disponibles à la bibliothèque :

- 1 *Ce qui se passe au Mexique reste au Mexique*
de Amélie Dubois
- 2 *Coup d'envoi - coup sur coup tome 2*
de Micheline Duff
- 3 *Madame Tout-le-Monde tome 4: vent de folie*
de Juliette Thibeault
- 4 *Ouate de phoque tome 5: courrier du cœur*
de Camille Beaumier
- 5 *La veuve du boulanger*
de Denis Monette
- 6 Une série de 4 tomes: *Paula*
de André Mathieu

Vos suggestions sont toujours appréciées!

Horaire de la bibliothèque

Lundi de 18 h 30 à 20 h

Mardi de 13 h 30 à 15 h 30 ☺

Source: Monique Audet
Bibliothèque du Rocher

Rappel concernant le règlement relatif au stationnement

La Municipalité s'est dotée d'un règlement relatif au stationnement en 1999.

J'aimerais particulièrement attirer votre attention sur l'article 6 qui dit ceci:

« En période hivernale, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 heures et 7 heures du 1er novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. »

Quant à l'article 8, il dit ceci:

« Quiconque contrevient aux articles de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 30 \$. »

Donc, soyez avisés et vigilants. Dans le passé, certains n'ont pas apprécié recevoir un billet d'infraction parce que non informés de cette réglementation. Afin d'éviter que pareilles situations ne se reproduisent, je tenais à vous le rappeler. ☺

Source: Yves Laflamme, dir. gén.
Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud



CONCOURS DE RECETTES

Organisé dans le cadre de l'élaboration de la politique des aînés de la MRC de Montmagny

PRODUIT VEDETTE DE SAINT-FRANÇOIS : LE MIEL

Vous connaissez une recette succulente contenant du miel?

Transmettez cette recette au concours organisé par la MRC de Montmagny et courez la chance de gagner le grand prix !

À gagner

1^{er} prix : Un panier-cadeau de produits régionaux d'une valeur de 250\$

La recette gagnante représentera sa municipalité dans la Politique des aînés de la MRC de Montmagny

Fonctionnement du concours :

- Présenter une recette qui devra mettre à l'honneur le miel
- La recette doit contenir au moins un fruit ou un légume
- Déposer cette recette au bureau municipal avant le vendredi 28 novembre, à 12h
- Vous devez être résident de Saint-François
- La recette gagnante se déterminera par un tirage au sort

Faites parvenir votre recette :

Bureau municipal : 543, Chemin Saint-François Ouest

Par courriel : munistfrancois@videotron.ca





- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

R. B. Q. 81 10-0398-16

418 259-7440
téléc. **418 259-7477**

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer

Priorité donnée à la reconnaissance du milieu communautaire

Une CDC en pleine action

C'est fort d'un plan d'action audacieux que le conseil d'administration de la Corporation de Développement Communautaire (CDC) ICI Montmagny-L'Islet entend réaliser son mandat au cours de la prochaine année.

En effet, les organismes communautaires membres de la CDC ont adopté à l'unanimité lors de la dernière assemblée générale annuelle un plan d'action audacieux collant à la vision et aux besoins des organismes communautaires de la région de Montmagny-L'Islet.

La CDC ICI Montmagny-L'Islet est un regroupement d'organisations communautaires qui œuvrent dans divers champs d'activités sur le territoire des MRC de Montmagny et L'Islet, et dont la mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socio-économique de son milieu.

Cette année, l'équipe de la corporation de développement communautaire priorisera les actions favorisant la reconnaissance du milieu communautaire. Elle représentera ses membres auprès des instances locales, régionales et nationales. En plus, elle organisera une série de formations et conférences pertinentes.

La CDC continuera à lutter activement contre la pauvreté en étant promotrice de projets SISCA, tels la sécurité alimentaire et le covoiturage.

Le nouveau conseil d'administration est bien déterminé à concrétiser les actions que ses membres ont priorisées lors de la dernière assemblée générale.

Source: **Guy Drouin, directeur**
La CDC ICI Montmagny-L'Islet



Le conseil d'administration 2014-2015 de la CDC ICI Montmagny-L'Islet:

Manon Leclerc, présidente, Anne-Frédérique Provencher, administratrice, Guy Drouin, directeur, Andrée Pelletier, administratrice, Caroline Gimbert, vice-présidente et Angèle Chouinard, secrétaire-trésorière.

**Autobus
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744



Jean Morin
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

ms2controlemont@globetrotter.net

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

Depuis 87 ans les Fermières redonnent à la communauté

En 1927, le cercle des fermières de Saint-François voyait le jour, fondé par Madame Cléophore Lamonde. Après un an, la première exposition locale fut organisée. Déjà en 1937, 130 femmes rejoignaient le cercle pour une journée d'étude. En 1961, les fermières se démarquèrent en se classant 2es à l'exposition régionale de Montmagny. Après quelques années, le congrès provincial se tint à Saint-François, où plus de 800 femmes de différents milieux participèrent. Plusieurs fermières d'ici se démarquèrent par différentes plaques commémoratives pour les arts domestiques et leur implication au comité culturel.

Au fil des ans, nos fermières se distinguent par leur apport à différentes œuvres dont le tricot de pantoufles pour les hôpitaux et la confection de costumes pour la ligue mineure de baseball locale. La participation active du cercle à plusieurs collectes, dont fleurs de Soleil, la

Croix-Rouge, Mira, le programme OLO, le cancer du sein et l'ACWW.

Cette année, le cercle a été approché pour la confection de mitaines en tricot pour être intégrées aux paniers de Noël.

Aujourd'hui, beaucoup de nos fermières partagent leur connaissance avec les jeunes d'ici, soit en leur inculquant leurs acquis, en tissage pour la confection d'un sous-plat, en tricot de linge à vaisselle, en tressage de bracelets, l'apprentissage de la couture, dont la décoration de sacs pour diverses occasions. De plus, certaines communiquent leur don pour la confection de délicieux biscuits.

Le cercle des fermières poursuit son objectif d'entraider les générations futures afin que les valeurs soient perpétuées. Il y a maintenant 87 ans que les fermières redonnent à la communauté.

Le cercle contribue à aider les femmes à s'épanouir par l'acceptation de soi et par la valorisation apportée par l'entraide de son prochain. Il permet de développer les forces et talents de chacune tout en les partageant aux autres. Chaque personne est unique, c'est pourquoi il est important que de nouvelles personnes aux talents florissants viennent se greffer au Cercle afin de perpétuer la tradition qui perdure depuis des décennies.

Prochaine réunion

La prochaine réunion du cercle de fermières se tiendra le mardi 11 novembre à 19 heures. ☪

**Source : Monique, Cécité et Nicole
Le Cercle de fermières de Saint-François**

HISTOIRE
WWW.STFRANCOIS.CA



Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada

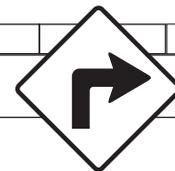


Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen
5355, boul. Rive-Sud
Lévis, QC G6V 4Z3

418-833-2133
418-833-6658

jacquesvw@qc.aira.com



Le mur de la honte

✍ par Jean Dominique Rousseau

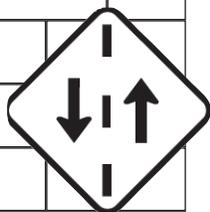
Cette année est le 25^e anniversaire de la démolition du mur (9 novembre 1989 - 9 novembre 2014).

Où? Berlin, capitale allemande du 3^e Reich (1933-1945). Après la défaite hitlérienne, les alliés à la conférence de Yalta se partagèrent le butin de guerre. La ville fut fractionnée en quatre. La France le Nord-Ouest, l'Angleterre l'Ouest, les USA le Sud-Ouest, l'URSS l'Est. Trois sections capitalistes et une communiste, l'Allemagne était divisée en deux. Les tensions entre les deux systèmes politiques créèrent un terreau fertile pour la lente germination de la semence de la guerre froide. En opposition au communiste totalitaire et pour le rêve d'un capitalisme démocratique, qui est devenu sauvage en perdant sa conscience sociale depuis le temps, quelques millions d'habitants, de la classe ouvrière à l'élite intellectuelle, mais surtout sa jeunesse, migrèrent vers l'Ouest. Berlin-Est se vidait de son âme.

Le 13 août 1961 dans le but avoué de contrer cet exode, Nikita Khrouchtchev, alors le président de l'URSS ordonna l'érection du mur. La structure est une sorte de jeu Lego avec ses dalles de béton s'emboîtant les unes dans les autres. Chaque pièce pèse 2.5 tonnes et ses dimensions en mètres sont de 3,60 de haut par 1,20 de large sur 0,154 m de profondeur. La longueur de cette palissade est de 155 kilomètres. Théoriquement, cette muraille pourrait possiblement revendiquer, si on exclut les conflits armés, le titre du plus grand cimetière du monde. Franchir pour s'affranchir, des milliers de Berlinoïses épris de justice et de liberté y laissèrent leurs vies. La population en perpétuel deuil enjoliva cette lugubre et froide cicatrice de maçonnerie par des fresques, par des messages d'espoir, par des graffitis afin que la mémoire collective n'oublie pas. Ne faut pas construire des murs entre les humains, mais des ponts.

Un cheminement de vingt-huit années de divisions, de souffrances mène à l'euphorie de la démolition. Ce moment historique a eu de nombreux acteurs. Aussi étrange que cela puisse paraître, c'est la politique de libéralisation Perestroïka (restructuration) et la Glasnost (transparence) sous l'égide de Mikhaïl Gorbatchev en 1985 qui furent l'élément déclencheur. La création par Lech Walesa du syndicat Solidarnosc (solidarité), un syndicat libre qui était interdit sous le régime communiste. Il y a eu aussi un certain Karol Józef Wojtyła mieux connu comme Jean-Paul II qui donna son appui pour une résistance contre le communisme.

Ironiquement, les instances dirigeantes ont dit que les voyages vers l'ouest étaient autorisés. Une foule énorme s'est agglutinée vers les guérites des douaniers. De coutume, ils ouvraient le feu dans le genre, on tire avant et on pose les questions après. Pris au dépourvu par la marée humaine, les soldats ont tenté d'avoir la confirmation des autorités pour ouvrir soit la porte, soit le feu. Ils ont finalement ouvert leurs cœurs et les portes d'une nouvelle vie à des milliers de leurs compatriotes.



YXE

YXE écrit avec un i grec pour ne pas confondre avec IXE, qui nous réfère au célèbre et légendaire **IXE-13**, l'as des espions canadiens. YXE est plus l'as des pions canadiens, un agent double qui a commencé tout simplement en doublant le prix des rations pour les commémorations du syxe syxe syxe.

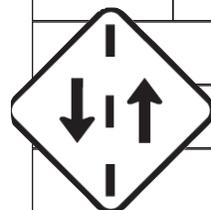
Un drôle de manège dans le manège militaire où outrepassent les gens du passé c'est-à-dire trépassés ou passés date, où passent les gens du présent c'est-à-dire qu'ils ne sont pas absents, où dépassent les gens du futur c'est-à-dire, qu'on ne peut le dire, car on ne le sait pas, car on ne les voit pas, car ils n'existent pas encore. Ils déambulent tous hors de la bulle sous la raie d'honneur, qui est une gracieuseté du **Capitaine Highliner**. Qui est souvent traité de marin d'eau douce par le **Capitaine Haddock**. Qui se pro-

met une soirée très bien arrosée avec le **Capitaine Morgan**. Qui lève le coude avec le Capitaine Crochet. Qui porte bien son nom en fêtant sur le bras du **Capitaine Crouche**. Qui a laissé Réal à Montréal avec les céréales de Real Estate. Qui n'est pas un agent double, mais un agent immobilier. Son frère Rael Estate est un agent d'affaires dans le domaine de la soucoupe, qui est très utile pour la personne qui prend une tasse. Une tasse à mesurer bien sûr! Qui sert pour les onze sortes d'épices et de fines herbes de la recette secrète du **Colonel Sanders**, qui est parti comme un petit poulet devant le **Général Tao**. Pendant que le Général Lys nous assure qu'en général, le **général Lee** et le **Général Électric** dégustent un bon gros steak aux poivres du **Sergent Pepper**, un fan inconditionnel des Beatles. Durant ce temps, chacun devant sa guérite, le **Soldat Louis** et le **Soldat Lebrun** en entendant de l'accordéon, fredonnent du rhum, des femmes et de la bière Nom de Dieu, qui est meilleure que l'Eau Bénite. Le **Colonel Moutarde** fait monter la moutarde au nez au **Major Tom**, qui est encore sur le décalage horaire de son odyssée spatiale, en parlant du **Soldat Inconnu** comme s'il le connaissait, comme s'il avait gardé les cochons ensemble pour faire du bacon afin d'agrémenter le sous-marin de Popeye le vrai marin, qui est un tantinet blasé des épinards et qu'intérieurement pense qu'il aurait du écouter sa mère pour ne pas être dans cette galère. Le **Major Plum-Pouding** a complètement chaviré en dégustant un peu trop la sauce au scotch, qui était réservée au **Lieutenant Gouverneur**, qui était en grande discussion avec le **Maréchal Ferrant** au sujet du remède de cheval, qui est pire que le mal. Le **Colonel Parker** s'occupe du volet artistique de cette soirée, en présentant une vidéo sur l'art, sur l'artillerie. Des armuriers de St-Tropez bref des gens d'armes ou des gendarmes nous dévoileront la beauté canon du nouveau mur en béton armé. Si on oublie le maïs en épis, les épicuriens, valeureux descendants des irréductibles Gaulois, étaient des amateurs de sangliers, des adeptes de la secte des Pig Brothers. Pour eux, une démonstration de toute la versatilité, de toute la rapidité de la nouvelle génération de lance-flammes, qui agrmente les méchouis et les grillades. Un grenadier nous entretient des bienfaits pour les espions de l'Orient de la grenade qui est un antioxydant. Les réjouissances se terminent par une parade avec le droit de cité. Ça fait qu'on va citer les droits comme la liberté d'expression, de presse, d'association qui à l'enrôlement se défilent. Le défilé de nos taxes exhibe la nouvelle tendance design comme la fameuse baïonnette dernier cri, car quand tu t'en sers c'est le dernier cri. Le nec plus ultra, la fine fleur de la technologie si on oublie la fleur dans le canon c'est le panier à salade avec lance-roquettes pour sustenter le peuple d'un pique-nique pas piqué des vers. ☉

La chanson *The Wall* par les légendaires Pink Floyd, un groupe de rock progressif et psychédélique de la Grande-Bretagne, est devenue une sorte d'hymne à la liberté, tout comme la ballade rock *Wind of Change* du groupe allemand Scorpions. ☉



Une section du mur est exposée en permanence au Centre de commerce mondial de Montréal. Un cadeau de Berlin pour le 350^e anniversaire de Montréal en 1992.





Entrevue avec madame Caroline Cloutier

par Jérôme Boulet et Justine Langlois

Nous avons fait une entrevue avec notre nouvelle enseignante de musique, madame Caroline Cloutier. Elle enseigne depuis 5 ans. Elle a fait plusieurs écoles avant d'arriver à La Francolière. Elle a enseigné à Beaumont, au

Les apprentis-chefs cuisinent



Voilà une élève bien décidée à réussir la recette de croustade à l'érable, alors que ses compagnons gardent la pose.

par Frédérique Simard et Simon Buteau

Cette année, des ateliers de cuisine sont offerts les mercredis après l'école. Ce sont madame Valérie Thibault et madame Sonia Blais qui s'en occupent. Pour cette première partie de l'année, ces ateliers s'adressent aux élèves de 1^{re} et 2^e année. Après Noël, les élèves du 2^e cycle pourront s'inscrire. Comme première recette, ils ont préparé une croustade à l'érable. Il y a 20 élèves qui participent. Ils aiment bien apporter leurs petits plats cuisinés à la maison. Miam! Miam!



Jérôme Boulet et Justine Langlois ont mené l'entrevue avec la nouvelle enseignante en musique, madame Caroline Cloutier.

Cap-St-Ignace et à Saint-Pierre. Madame Caroline a choisi ce métier parce qu'elle aime les enfants. Dans son métier, ce qu'elle aime le plus est d'apprendre de nouvelles choses aux enfants en musique. Ce qui la passionne dans son travail, c'est la vitesse à laquelle les élèves apprennent. Ce qu'elle trouve le plus difficile, ce sont les déplacements entre ses trois écoles. Dans ses moments libres, elle aime faire de la bicyclette, du ski de fond et de la course. Elle a deux garçons: un de 3 ans et un autre de 1 an. Elle est née dans La Beauce et elle demeure maintenant à Saint-Isidore. Bonne année avec nous madame Caroline!

Cueillette de bouteilles



La communauté s'est montrée encore très généreuse en donnant beaucoup de travail aux élèves lors de la cueillette de bouteilles du 20 septembre dernier.

La cueillette de bouteilles qui a eu lieu le 20 septembre 2014 à l'école fut un grand succès. Nous avons amassé plus de 1700\$ pour le voyage du 3^e cycle grâce à vos bouteilles. Nous voudrions remercier les parents et enfants d'être venus aider à classer les bouteilles et les cannettes. Merci à tous les citoyens qui ont ouvert leur porte ou qui ont laissé leurs bouteilles sur leur galerie. Si vous le voulez bien, continuez de nous garder vos bouteilles, la prochaine cueillette sera au début janvier 2015.

Nos Meilleurs Voeux de la Saison et Bonne Année !



GHISLAIN VÉZINA
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel



Magasin de matériel électrique
418 234-1360
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBO: 8310-7359-06



Le conseil de vie des élèves avec à sa tête Édouard Morin

par Raphaël Lamonde et Malick Guimont-Boulet

Le conseil de vie des élèves est formé. Les élèves qui y siègent aident à l'organisation des activités spéciales à l'école. En 4^e année, il y a Béatrice Buteau et Jean-Michel Morin, en 5^e année, Megan Boissonneault et Alex Guillemette et en 6^e année, Lydia Laliberté et Édouard Morin. Ils travailleront avec mesdames Julie Rousseau, Vicky Leblanc et Valérie Thibault. Comme chaque année, il y a une présidente ou un président de notre école parmi les deux élèves de 6^e année élus par leur classe. Cette année, Édouard Morin et Lydia Laliberté étaient les deux candidats. Une campagne électorale a eu lieu. Des affiches ont été préparées et affichées. Les deux candidats ont passé dans toutes les classes pour faire leur discours afin de mieux se faire connaître et exprimer leurs intérêts et objectifs de l'année. À la suite d'un vote secret qui s'est déroulé le 2 octobre dernier, Édouard Morin a été le grand vainqueur. Bravo à Édouard et Félicitations à Lydia! Ils feront certainement un excellent travail d'équipe. ☺



Le président élu du conseil de vie des élèves, Édouard Morin, pourra compter sur sa collègue de 6^e année, Lydia Laliberté.

Le comité bibliothèque vous est présenté



À notre école, nous avons un comité bibliothèque qui se compose de 9 élèves. Les voici: Émilie Arsenault, Benjamin Bérubé, Laurie Blais, Jérôme Boulet, Arianne Jolivet, Édouard Morin, Alexandra Nadeau, Allison Picard et Élodie Simard. Leur travail consiste à replacer les livres lus par les élèves et de s'assurer du bon fonctionnement de la bibliothèque avec madame Chantale Blais et madame France Campagna. ☺



*****ATTENTION*****

Nouvelles heures d'ouverture à partir du 1^{er} novembre

Le dépanneur fermera à 21 heures du lundi au jeudi inclusivement à 23 heures les vendredi et samedi et à 21h30 le dimanche.

Dépanneur Ultra

Notre dépanneur à nous!

Saint-François

HEURES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU JEUDI DE 6H30 À 21H

VENDREDI 6H30 À 23H

SAMEDI 7H30 À 23H

DIMANCHE 7H30 À 21H30

EN DÉCEMBRE PRÉPAREZ-VOUS À NOS PROMOTIONS DU TEMPS DES FÊTES

Les brigadiers



Cette année encore, vingt brigadiers agissent pour aider à ce que les élèves de notre école circulent en toute sécurité.

Football : une équipe rapide pour le Noir et Or

par Raphaël Lamonde et Malick Guimont-Boulet

Cette année, le football est toujours présent à l'école La Francolière. Il y a 23 joueurs de 5^e et 6^e année et 7 de 4^e année. La majorité des élèves sont rapides. Voici la liste des élèves inscrits: Jasmin Guillemette,



par Lydia Laliberté et Alice Fiset

Tristan Paré, Vincent Fournier, Dérek Sergerie, Loic Garant, Alexandre Lajoie, Émile Picard, Sandy Gariépy, Benjamin Bérubé, Malick G.-Boulet, Thomas St-Pierre, Sheldon Chouinard, Jean-Michel Morin, Édouard Morin, Louis Gendron, Simon Buteau, Jérôme Boulet, Félix Beaulieu, Olivier Sénéchal, Alex Guillemette, Lydia Laliberté, Geneviève Caron, Harrison Fortin, Raphaël Lamonde, Thomas Tremblay, Mathis Tremblay, Xavier Blais, William Bilodeau, Mathis P.-Plante et Zachary Émond. La première partie aura lieu à L'Islet, le 23 octobre en après-midi contre Les Pionniers et la deuxième sera à Saint-Raphaël, en après-midi, le 30 octobre contre Les Panthères. Les pratiques sont chaque mardi et jeudi après l'école. Vous pouvez venir aux parties pour encourager le Noir et Or! ⚽

Sur la route, il y a Geneviève Caron, Lydia Laliberté, Malick Guimont-Boulet, Émilie Arsenault, Megan Boissonneault, Rosalie Langlois, Benjamin Bérubé, Sheldon Chouinard et Harrison Fortin. Dans les autobus, Tristan Paré, Mégan Blais, Laura-Lee Roy, Catherine Fiset, Mélodie Bonneau, Jérôme Boulet, Paloma Boulet-Cantos, Raphaël Desrochers, Anita Ngabire, Laurie Blais et Allison Picard. Les enseignantes responsables sont Sonia Blais et Vicky Leblanc. Le 23 septembre dernier, l'agent Gaudreau de la Sûreté du Québec est venu officialiser leur rôle lors d'un grand rassemblement au gymnase de notre école. ⚽

Notre équipe de football : bien appuyée par les filles

par Lydia Laliberté et Alice Fiset

Pour encourager le Noir et Or, nous avons toujours notre équipe de cheerleaders. Parmi ces 11 filles, nous avons des 3^e, 4^e, 5^e et des 6^e année de Saint-François et de Berthier. Voici la liste des élèves impliqués: Annabelle Martin, Rosalie Bouffard, Megan Le Rossignol, Céleste Gagnon, Kinicha Chouinard, Tessia Boulet, Laurence Buteau, Isabelle Caron, Émilie Desroches, Justine Langlois et Léanne Picard. Les pratiques ont lieu les mardis et les jeudis. Ces jeunes filles sont dirigées par Mme Karina et elle est aidée de quelques élèves de 6^e année. ⚽



Des ristournes en argent offertes à chaque transaction

La carte **Priorité Montmagny-L'Islet** est maintenant disponible!

Attendue depuis plusieurs mois déjà, la carte **Priorité Montmagny-L'Islet** a été officiellement lancée ce mercredi 22 octobre en présence des principaux partenaires et collaborateurs ainsi que de plusieurs commerçants réunis pour l'occasion dans la salle Mgr Paul-Émile-Deschênes de la bibliothèque de Montmagny. Gratuite pour les consommateurs, cette carte permet d'obtenir une ristourne en argent sur tous les achats effectués chez les marchands participants et cet argent peut ensuite être appliqué sur des achats ultérieurs.

Ce programme, initié par la Chambre de commerce de Sherbrooke en 2010, a déjà fait ses preuves et est également offert à Laval et à Lévis.

Mme Myriam Bossé, directrice de la Chambre de commerce de Montmagny, l'organisme responsable de la gestion du programme, a présenté les avantages et le fonctionnement de la carte. «Nous prévoyons distribuer environ 10 000 cartes aux consommateurs au cours de la première année et plus de cartes pourront être émises au besoin. Comme la carte n'est pas réservée aux citoyens des MRC de Montmagny et de L'Islet, tous ceux qui ont l'habitude de venir magasiner ou d'avoir recours aux services des professionnels de la région pourront en faire la demande», d'ajouter celle-ci.

Pour les commerçants, les frais d'adhésion sont de 325\$ par année, un montant entièrement réinvesti en promotion et qui permet aux marchands de bénéficier d'outils marketing en plus de la campagne publicitaire échelonnée sur toute l'année. Ceux-ci profitent également



d'une visibilité régionale via le site Internet prioritemontmagnylislet.com. Mis en ligne il y a quelques semaines, ce site est très simple d'utilisation tant pour les consommateurs que pour les commerçants qui y sont regroupés en trois catégories: les commerces de détail, les entreprises de services et les restaurants.

Il était convenu qu'une vingtaine de participants confirmés étaient requis pour lancer le programme. Un objectif qui a été atteint en quelques mois après avoir tenu des séances d'information dans chacune des MRC, en plus des rencontres individuelles organisées avec les commerçants pour leur présenter le fonctionnement

Suite à la page 28

**SOYEZ RECONNUS
PAR VOTRE CLIENTÈLE
GRÂCE À UNE IMAGE
CORPORATIVE
RECHERCHÉE**



CREDO
création • impression • affichage
1010, rue Renault, Saint-Jean-Christophe (Québec) G6Z 2Y8

CONCEPTION
WEB
SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE
AFFICHAGE GRAND FORMAT
IMPRESSION OFFSET ET NUMÉRIQUE
KIOSQUE

visitez notre site web
www.impressionscredo.ca
pour en savoir plus sur nos services



La **force** d'une équipe

Suite de la page 27

du projet et ses avantages. «Nous sommes convaincus que ce nombre va augmenter au cours des prochains mois grâce à l'effet d'entraînement et à l'attrait de la nouveauté. Nous invitons d'ailleurs les consommateurs à parler de la carte Priorité Montmagny-L'Islet aux marchands qu'ils fréquentent, car plus il y aura d'adhérents au programme, plus payant ce sera pour eux!», d'ajouter Mme Bossé.

Partenaire principal: le Journal L'Oie Blanche

Commanditaire principal du programme Priorité Montmagny-L'Islet, la Coopérative du Journal L'Oie Blanche a offert une contribution de 5000 \$ qui sera entièrement utilisée en placements publicitaires. Le directeur général du Journal, M. Éric Bernard, a d'ailleurs réitéré l'importance pour la coopérative de se positionner en tant que partenaire économique des entrepreneurs de la région. Les médias CMATV.ca et CIQI FM ont également offert 3000 \$ en promotion et le Journal Le Placoteux 1500 \$. D'autres partenaires ont appuyé financièrement le projet et figurent sur le site Internet sous l'onglet «partenaires».

L'élaboration et la mise sur pied du programme a également nécessité l'implication de plusieurs orga-

nismes. Les initiateurs du projet sont la Société de développement économique de Montmagny (SDÉM), le Centre d'aide aux entreprises de Montmagny-L'Islet, les CLD des MRC de Montmagny et de L'Islet ainsi que le Comité de revitalisation du centre-ville de Montmagny.

«Aujourd'hui, il est difficile d'ignorer la pression qu'exercent les grandes surfaces sur notre économie locale. Pour maintenir la vitalité économique de nos municipalités, nous devons être proactifs et offrir une plus-value aux consommateurs. C'est pourquoi nous sommes heureux de soutenir cette initiative de mobilisation commerciale», de conclure le maire de Montmagny et président de la SDÉM, M. Jean-Guy Desrosiers.

Pour obtenir plus d'information sur la carte Priorité Montmagny-L'Islet, il suffit de visiter le site prioritemontmagnylislet.com ou de communiquer avec la Chambre de commerce de Montmagny au 418 248-3111 ou par courriel à prioritemontmagnylislet@ccmontmagny.com.

**Source: Marie-Claude Montminy
Conseillère en communication
Communications régionales Montmagny**



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



La Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny est une entreprise à dimension humaine offrant des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie, d'accompagnement, de répit et de soins d'hygiène à toute la population de la MRC de Montmagny.

Nous sommes présentement à la recherche de personnes intéressées au poste de:

Intervenant(e) à domicile

Bienvenue aux jeunes retraité(e)s!

L'intervenant(e) à domicile dispense des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie et d'accompagnement.

QUALITÉS RECHERCHÉES:

- Discret, autonome, dynamique, bon jugement et une attitude positive.

EXIGENCES REQUISES:

- Les candidats doivent posséder un véhicule et détenir un permis de conduire valide;
- Avoir une bonne forme physique et aimer faire de l'entretien ménager.

Veillez nous faire parvenir votre candidature dès maintenant

Par courriel: adjointe@coopsd.com, par télécopieur au 418 248-4262

par la poste ou en personne

Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny
7, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1J6

Une communauté impliquée dans l'aide alimentaire

C'est le sourire aux lèvres et les bras chargés de produits maraîchers que les gens de la région ont contribué à La foison de Montmagny. Cette journée de collecte organisée par l'Équipe en sécurité alimentaire de la CDC ICI-Montmagny-L'Islet se tenait, le samedi 20 septembre dernier dans le stationnement du Magasin COOP IGA de Montmagny.

Une récolte foisonnante

Lors de cette journée, l'Équipe en sécurité alimentaire de Montmagny-L'Islet invitait les producteurs et les citoyens à contribuer à la grande récolte de fruits et de légumes destinés aux banques alimentaires de la MRC de Montmagny. Ils pouvaient se procurer des denrées fraîches en faisant leur marché ou bien apporter des produits provenant de leur jardin. Rapidement, les dons ont commencé à s'accumuler et finalement, c'est une demi-tonne de fruits et de légumes frais qui a été collectée lors de cette journée.

Des récoltes destinées aux gens dans le besoin

Grâce à l'appui des nombreux donateurs, beaucoup de gens en situation précaire pourront bénéficier de denrées fraîches lors de leur prochain dépannage alimentaire.

Le succès de cette journée repose principalement sur la générosité des donateurs et sur l'aide offerte par les bénévoles et organismes tels que: la Maison de secours La Frontière, le Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny et la Maison des Jeunes de Montmagny «L'Incontournable» qui étaient présents sur place. Notons l'appui du Restaurant à la Rive pour les repas et collations servis aux participants ainsi que la collaboration marquée du Magasin COOP IGA de Montmagny à divers niveaux. L'Équipe en sécurité alimentaire de Montmagny-L'Islet a été l'organisatrice de cet évènement et a aussi profité de l'occasion pour faire connaître ses projets en lien avec la sécurité alimentaire à la population.



Photo: Julien Simard

Sur la photo de gauche à droite: Julien Gamache, Isabelle Potvin, Guy Drouin, Maryanne Bouffard, Noémie Carrier-Pelletier, Audrey Talbot-Bouffard, Cynthia Belleau, Émélie Lapierre et Claire Jacquelin.

Qu'est-ce donc que la sécurité alimentaire?

Pour être en situation de sécurité alimentaire, il faut que «toute une population ait accès, en tout temps et en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à coût raisonnable et acceptable aux points de vue social et culturel, que les individus aient un pouvoir d'achat adéquat et qu'ils aient accès à une information simple et fiable qui confère des habiletés et qui permet de faire des choix alimentaires éclairés.»

L'Équipe en sécurité alimentaire de Montmagny-L'Islet travaille actuellement à bonifier les services de dépannage alimentaire, afin de fournir de plus grandes quantités de nourriture de qualité à des gens qui vivent une situation d'insécurité alimentaire. Nos interventions visent à tisser des liens entre les acteurs de l'industrie agroalimentaire et les citoyens de la MRC de l'Islet et la MRC de Montmagny afin de favoriser la prise en charge collective, afin de garantir le mieux-être de leur communauté. ☺

Source: Guy Drouin, directeur
CDC ICI Montmagny-L'Islet

Monyvill enr. R.B.Q.: 8343-3219-14
Yvon Montminy, propriétaire
Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Bois de rénovation
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 Fax: 418 259-3035
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

LES FONDATIONS
B.A.F. R.Q. 8355-8234-56
9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire Tél.: 418-259-2709
Télec.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales
163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

Le FJRJCA souhaite que plus de jeunes se présentent

À l'approche des élections du 2 novembre prochain, le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches (FJRCA) appelle les jeunes leaders de la région à se présenter comme commissaires scolaires. Soulignons qu'à peine 4,6% des commissaires scolaires sont âgés de 35 ans et moins. C'est presque deux fois moins que la proportion de jeunes élus municipaux (8,4%).

Le 2 novembre prochain, 709 postes de commissaires seront à pourvoir au sein des 72 commissions scolaires. «Même avec la diminution de moitié du nombre de postes de commissaires suite à la refonte de la loi, l'enjeu du nombre de candidatures demeure. Nous espérons vivement voir le nombre d'élections sans opposition diminuer et que de réels débats se fassent. De plus, c'est étonnant qu'il y ait aussi peu de jeunes élus scolaires, puisque nous avons beaucoup de jeunes leaders articulés qui ont une vision très achevée à partager sur le système d'éducation dans la région. Beaucoup de jeunes parents ou de jeunes citoyens engagés pourraient contribuer de manière fort pertinente comme commissaire», conclut le président du FJRCA, Monsieur Frédéric Vallières.

Le FJRCA a comme mission de favoriser la participation citoyenne des jeunes et leur présence dans les lieux décisionnels. En période électorale, il sensibilise les jeunes à exercer leurs droits de vote et à présenter leur candidature comme élu. C'est dans cet esprit que le FJRCA procède à une campagne de recrutement fort simple sur les réseaux sociaux qui consiste à nommer publiquement des jeunes, souligner leurs compétences et les inviter directement à poser leur candidature.

Aux élections de 2007, plus des deux tiers des commissaires ont été élus sans opposition (67,9%). Appuyées par 10 signataires, les candidatures peuvent être déposées du 23 au 28 septembre auprès de chaque commission scolaire. Pour toutes les informations: www.fjrca.com.

À propos du Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches (FJRCA)

Rappelons que le FJRCA est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des jeunes de moins de 35 ans. Il est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse. ☉

Source: Élie Belley-Pelletier
TCFJRQ - conseiller en communications

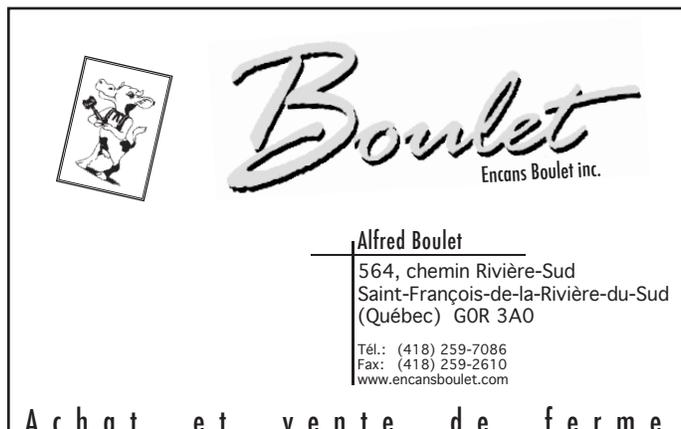


FERME HORTICOLE
Lajoie

LA DESTINATION FLEURS & JARDINS

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
T: 418 884-3124 • www.fermehorticolelajoie.com

Lajoie, c'est aussi des Paysagistes
www.lajoiepaysagistes.com



Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme



☎ 418-248-5622
☎ 418-248-7071

GFL
GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5

◆ Pare-brise
◆ Expert collision automobile
◆ Débosselage • Peinture

CarXpert
Carrossier expert

GARAGE RECOMMANDÉ
CAA

GARANTIE NATIONALE



Ils étaient de la course de l'Oie Blanche

par Lydia Laliberté et Alice Fiset

Activité Quilles

Où : Salon De quilles L'Oie Blanche de Montmagny (201 Chemin des Poirier)

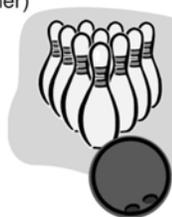
Quand : Mardi 11 novembre 13h00 à 15h00

Pour qui : Vie active, MADA, Club de l'âge d'or et Fermières

Coût : 3,00\$ la partie (Grosse boule)

2,50\$ la partie (Petite boule)

Réservation : Auprès du Président/présidente de votre organisme
Ou Service des Loisirs de la municipalité : 418-259-7228 poste 202



Activité Pétanque

Où : Au 25 à Montmagny (25 Boulevard Taché Ouest)

Quand : Tous les mardis (Inscription sur place à 13h00)

Pour qui : Club de pétanque, Vie active, MADA, Club de l'âge d'or, Fermières, Ville et village en Santé

Coût : 3,00\$

Réservation : Auprès du Président/présidente de votre organisme
Ou Service des Loisirs de la municipalité : 418-259-7228 poste 202



Entraînement au Gym-Santé

Où : Gym Santé de St-François (Sous-sol des Loisirs)

Quoi : Entraînement physique adapté

Quand : Jeudi 27 novembre

Pour qui : Vie active, MADA, Club de l'âge d'or, Fermières, Ville et village en Santé

Réservation : Auprès du Président/présidente de votre organisme
Ou Service des Loisirs de la municipalité : 418-259-7228 poste 202



Le dimanche 12 octobre, quelques élèves qui font partie du club de course de l'école ont participé à la course de l'Oie Blanche à Montmagny. Ceux-ci étaient fiers de courir avec le chandail du Noir et Or.

Les participants de l'école La Francolière qui ont fait partie du club de course Justin Roy, Geneviève Caron, Isabelle Caron, Mathis Laliberté, Samuel Jean, Lydia Laliberté, Valérie Savoie et Patrice Dubois.

Le Hobbit a 10 ans

Il y a 10 ans ce mois-ci, un petit squelette appelé Hobbit récrivait l'histoire de l'humanité. Ou du moins, tentait de la réécrire. Dix ans plus tard, la controverse refuse de s'éteindre. À défaut d'avoir convaincu tout le monde qu'il appartenait à une espèce humaine différente, ce «petit homme» de l'île de Florès, en Indonésie, a au moins donné du tonus à l'idée voulant que d'autres espèces humaines aient côtoyé la nôtre, au cours des 100 000 dernières années. (ASP)

Source: Agence Science Presse

Une mesure de soutien financier qui s'adresse aussi aux entrepreneurs du domaine agricole

Soutenu depuis près d'un an par le biais du programme Soutien au travail autonome (STA) coordonné par le CLD de la MRC de Montmagny, Ludger Talbot, aujourd'hui propriétaire de la Ferme du 5e rang de Saint-Paul-de-Montminy, volera de ses propres ailes à compter du 24 octobre prochain. Le jeune entrepreneur a en effet bénéficié de cette mesure de soutien financier plutôt méconnue des entrepreneurs du secteur agricole, mais qui s'adresse à tous les travailleurs autonomes, peu importe leur secteur d'activité.

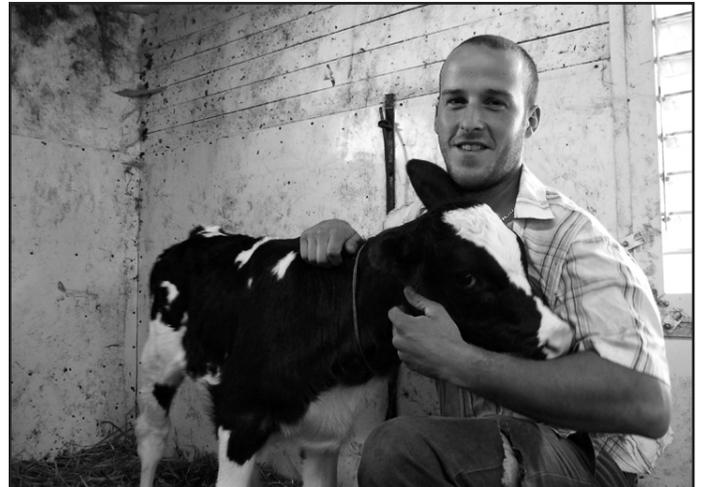
Un entrepreneur agricole passionné

Natif de Saint-Paul-de-Montminy, Ludger Talbot a vécu une partie de son enfance à la ferme familiale. La passion de l'agriculture et de l'élevage lui a été transmise dès son jeune âge. Avidé de parfaire ses connaissances, M.Talbot a complété une formation professionnelle en mécanique agricole au Centre de formation agricole de Saint-Anselme à la fin de ses études secondaires. Il a ensuite entrepris une formation collégiale de 3 ans au Cégep de Lévis-Lauzon en Gestion et technologies d'entreprise agricole. Au terme de sa scolarisation, M.Talbot est retourné au bercaïl, œuvrant à la fois à la ferme familiale et chez Appalaches Lodge-Spa-Villégiature durant la période hivernale.

Une troisième génération de Talbot

Construite au cours des années 1950 afin d'assurer la subsistance de la famille de Louis Talbot, grand-père de Ludger, la ferme familiale a connu quelques transformations. Durant les années 1960, elle s'est spécialisée dans la production laitière et l'élevage aviaire. Au tournant des années 1990, le père de Ludger, M. Alain Talbot, reprend les rênes de l'entreprise agricole et procède à des investissements majeurs afin d'accroître la production et de moderniser la machinerie et les bâtiments.

Au début de 2013, le transfert d'une portion de l'entreprise agricole est envisagé. «C'était mon souhait de reprendre une partie de la ferme que mon père et mon grand-père ont bâtie au fil des ans», a expliqué Ludger Talbot. Sous les conseils avisés de l'agronome du Groupe conseil agricole de Montmagny, il a rencontré l'équipe du CLD de la MRC de Montmagny afin d'en apprendre davantage sur les programmes dont il pourrait bénéficier.



Le programme STA s'est avéré une solution intéressante pour le jeune entrepreneur qui a pu obtenir une formation entrepreneuriale au Centre de formation professionnelle L'Envolée en plus d'un soutien financier. «Grâce au programme STA, j'ai démarré mon entreprise sur des bases solides. J'avais en main un bon plan d'affaires et le soutien financier m'a permis de réaliser des investissements mobiliers», a souligné M.Talbot.

Aujourd'hui, le duo père-fils travaille conjointement au développement des deux entreprises agricoles. Alain Talbot est en charge de l'élevage aviaire à la ferme Alger tandis que Ludger Talbot, propriétaire de la Ferme du 5e rang qui compte une quarantaine de vaches laitières, envisage élever de jeunes bovins d'ici le début la prochaine année afin d'assurer la qualité de son troupeau.

À propos du programme Soutien au travail autonome

Le programme STA offerte par Emploi-Québec et coordonné par les CLD permet aux entrepreneurs admissibles de bénéficier d'un revenu pendant une période pouvant aller jusqu'à 52 semaines. Cette mesure est fréquemment accordée aux entrepreneurs du secteur secondaire et tertiaire, mais peu d'entrepreneurs du secteur primaire en font la demande.

Pour plus d'information sur ce programme, il suffit de contacter l'équipe du CLD de la MRC de Montmagny en composant le 418 248-5984 ou en écrivant à cld@montmagny.com ☎.

**Source: Sylviane Lord, conseillère en communication
Communications régionales Montmagny**



Je savoure l'instant présent

Combien d'énergie perdue à vivre inutilement dans le passé! Nous traînons inlassablement de vieux remords, de vilaines rancunes, des restes de culpabilité qui entravent notre accession au bonheur. Il faut à tout prix nous défaire de ces chaînes qui nous tiennent prisonniers. Vivre doit se faire au présent. Il faut s'abandonner pour totalement comprendre que le passé est mort et inopérant. Il ne peut avoir d'emprise sur nous. Les conséquences de nos expériences vécues -qu'elles soient bonnes ou mauvaises -ne sont que les manifestations de nos pensées actuelles, d'où l'importance de balayer de notre esprit toutes nos craintes et nos angoisses. De cette façon, nous éloignons les spectres de notre passé et nous nous consacrons entièrement à l'heureuse réalisation de notre présent. C'est ainsi, et seulement ainsi, que chaque journée sera accueillie avec confiance et sagesse. ☺

Jean Gendron

Thème : Le bricolage

6 lettres cachées

S	N	O	I	T	A	R	O	C	E	D	E	X	M	R
C	T	E	M	P	S	P	U	E	U	U	E	O	I	
I	R	E	X	I	F	I	S	A	Q	A	N	B	C	S
E	E	S	N	A	R	O	E	I	I	U	I	N	R	I
R	I	P	I	O	P	S	R	R	I	N	O	R	E	A
I	R	E	X	V	I	B	E	S	E	I	S	I	E	L
N	E	I	U	C	A	T	E	T	T	T	L	S	R	P
E	S	N	A	F	A	R	C	A	I	S	I	E	E	
T	S	T	V	M	I	R	L	U	I	T	T	O	L	L
E	I	U	A	E	E	L	C	O	R	P	U	L	I	B
R	P	R	R	A	A	R	B	A	I	T	O	E	C	I
T	A	E	T	T	I	E	R	R	E	V	S	U	I	S
N	T	I	S	C	L	I	A	R	T	I	V	N	M	U
E	O	N	E	R	E	R	O	I	L	E	M	A	O	F
N	I	R	E	G	A	R	I	A	L	C	E	M	D	C

Sudoku

4				3				
					5	7		
	8					2		
		7				5		
	1			4			3	
		2				9		
		8					1	
		5	9					
				8				6

Difficile

Sudoku

1	8	5	6	2	3	4	9	7
7	6	3	4	5	9	2	8	1
4	2	9	1	8	7	5	3	6
9	7	8	2	3	1	6	5	4
6	1	2	8	4	5	9	7	3
3	5	4	9	7	6	8	1	2
8	3	1	5	6	2	7	4	9
5	9	6	7	1	4	3	2	8
2	4	7	3	9	8	1	6	5

Solution_oct 14

SOLUTION OCTOBRE

Étudiant

A
Améliorer
Art

B
Bois

C
Circuits
Ciseau
Construction
Création
Créer
Cuir

D
Décoration
Domicile
68

E
Éclairage
Entretien

F
Fabrique
Fixer
Fusible

I
Installation

L
Loisir

M
Manuel
Matériaux
Menuiserie

O
Outils

P
Peinture
Plaisir
Pose

R
Robinet

S
Scier

T
Tapisserie
Temps
Travaux

V
Verre
Vis
Vitrail



L'cho de Saint-François

Novembre 2014

dimanche

lundi

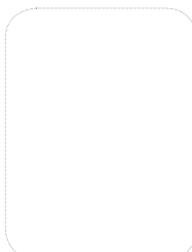
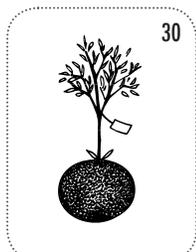
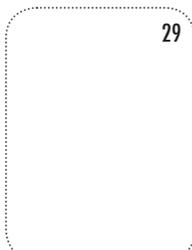
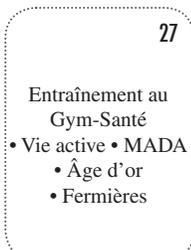
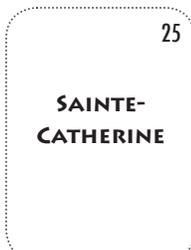
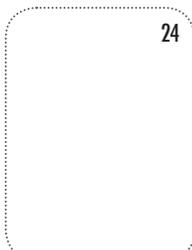
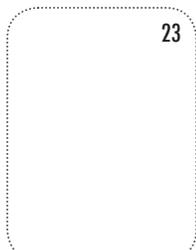
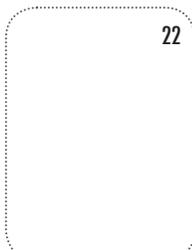
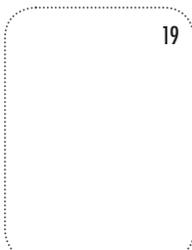
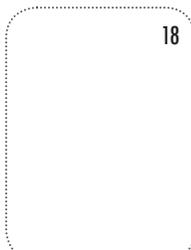
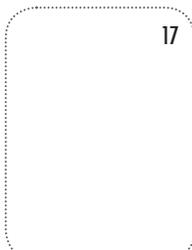
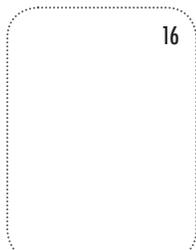
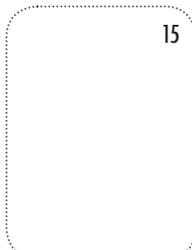
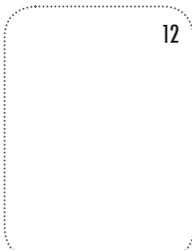
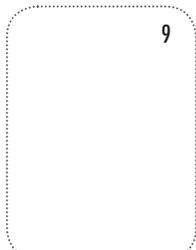
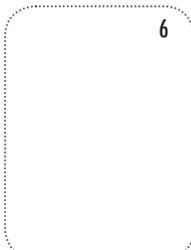
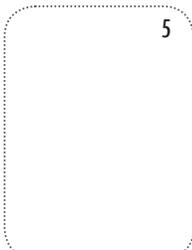
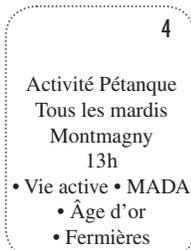
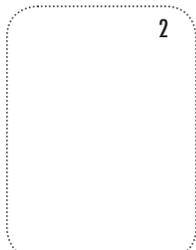
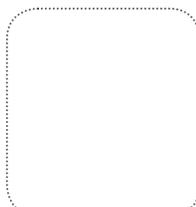
mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



Soyez prudents!

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 octobre 2014, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Rénaud Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Richard Fiset, Marcel Bonneau, Fabien Gagnon, Rémi Montminy et Patrick Laliberté, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénaud Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais
 APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 8 SEPTEMBRE 2014

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 8 septembre 2014 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset
 APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy
 ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 8 septembre 2014 soit accepté tel que déposé.

LISTE DES REVENUS – SEPTEMBRE 2014

Bar.....	371,36
Boîte de service.....	33,80
Club de pétanque, électricité 2014.....	100,00
Fax.....	13,92
Frais de poste journal l'Écho.....	248,82
Indemnisation feu.....	342,66
Location salle des fêtes.....	50,00
Location Saloon.....	50,00
Loyers.....	1 470,00
Municipalité Berthier-sur-Mer, capital + intérêts: emprunt pour la recherche en eau.....	5 439,62
Municipalité Saint-Pierre, capital + intérêts: emprunt pour la recherche en eau.....	5 901,34
Permis.....	350,00
Permis de boisson.....	84,00
Permis de lotissement 2013.....	50,00
Permis de lotissement 2014.....	200,00
Raccordement aqueduc-égout.....	1 250,00
Remboursement de facture payée en trop.....	228,80
Subvention pour l'entretien des chemins.....	78 831,00
TOTAL:.....	95 015,32

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2014

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon
 APPUYÉ par madame Huguette Blais
 ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Bell Mobilité, Iphone Loisirs, Iphone + cellulaires garage.....	213,23
Berthe Guimont, remb. factures Loisirs.....	37,89
Fernand Bélanger:	
Remb. factures Loisirs + frais déplacement 90 km.....	191,48
Services rendus.....	45,00
	236,48

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

Fondation Cégep de La Pocatière, bourses d'études Centre collégial de Montmagny.....	300,00
François Morin, remb. factures plaque d'immatriculation pour le Freightliner	10,80
Hydro-Québec, services:	
Usine d'eau potable	3 027,07
Éclairage public août 2014	785,47
Clignotants.....	40,36
Jean-Pierre Laflamme, remb. factures (Saloon).....	67,95
Mathieu Paré, remb. factures Loisirs + frais déplacement 38 km	57,10
Ministre des Finances, permis de réunion.....	84,00
Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur).....	91,29
Vidéotron, services:	
Bureau municipal.....	253,67
Surpresseur St-Pierre	33,75
Garage.....	102,91
Usine d'eau potable	105,61
Loisirs	133,45
Ministre Revenu Québec, remise de septembre 2014.....	7 439,59
Revenu Canada, remise de septembre 2014	3 145,34
CARRA, remise de septembre 2014.....	604,54
La Fabrique, loyer bibliothèque – octobre 2014	350,00
9205-1242 Qc inc., chips (Loisirs)	63,47
Acier Picard, acier (rampe pour handicapés).....	373,64
AGAT Laboratoires, analyses eau potable, eau usée	269,04
Aliments Trigone, farine et gruau pour paniers cadeaux	180,00
Aquatech, mesure de boues (étangs ass. des eaux).....	1 793,61
Article promotionnel Daniel Dupuis, trophée première ligne	144,81
Boulons et écrous, boulons (garage).....	167,93
Brasserie Labatt, bière	107,61
Bureautique Côte Sud, contrat de vente du photocopieur.....	346,80
Canadian Tire:	
Évier et chauffe-eau (cabane à sucre).....	441,47
Lampe de poche, corde, piles (Usine d'eau potable).....	68,37
Caroline Guimont, remb. factures (Loisirs).....	28,75
Carrières Rive-Sud inc., gravier pour accotements (+ taxes):	
857,75 t.m. à 11\$ + redevances 0,54\$/t.m.	9 898,44
28,43 t.m. à 16\$ + redevances 0,54\$/t.m.	470,23
Construction SRB, sciage de trottoirs à différents endroits.....	1 729,31
CWA, réparation d'une pompe à l'usine d'eau potable	1 813,16
Distribution Steve Blais, nappes, produits sanitaires (Loisirs).....	228,83
Dynaco BMR, plancher flottant + adhésif pour la cabane à sucre.....	142,57
Emco Corporation, matériel aqueduc: tige bte service, etc.	249,38
Enair Contrôle, remplacer filtre et courroie (chauffage Loisirs).....	267,64
Fortin sécurité Médic, gants (garage)	72,99
Garage Claude Albert, conteneurs (Garage).....	2 859,95
Gouttières Appalaches	
installation de gouttières aux bâtisses: saloon, cabane à sucre, chalet du curé	816,32
Groupe Pages Jaunes, publication.....	77,90
Huguette Blais, remb. frais déplacement 36 km	16,20
Jocelyne Noël, entretien bureau septembre 2014	90,00
Journal L'Oie Blanche, annonce terrains à vendre + appel d'offres	212,37
La boutique du Charcutier, pause-café réunion Ville-Village en santé.....	103,48
La Coop Rivière du Sud, matériel divers:	
Maison de la Paroisse	4,12
Pavillon Bédard	26,69
Aqueduc.....	90,82
Usine d'eau potable	35,83
Garage.....	901,29
Cabane à sucre	2 015,78
Salle des Fêtes	563,37
Premiers répondants	94,78
Les Concassés du Cap, collecte octobre 2014	4 341,14
Les Constructions HDF, 9,5 hrs de gravillonneuse avec opérateur à 133,75\$/hre	
+ transport 200\$ + escompte 3% (accotements de chemins).....	1 647,03

●	Les Éditions Juridiques FD, mise à jour Code civil.....	155,40
●	Les Entreprises Lévisiennes, travaux de pavage:	
●	Centre des Loisirs, 166,07 t.m. à 107\$/t.m.....	20 430,47
●	1 ^{re} Rue Ouest, 198,52 t.m. à 107\$/t.m.....	24 536,40
●	44 966,87
●	Martin Desrochers, remb. factures (Service incendie).....	46,00
●	Métal LPL enr., soudure support à flotte (ass. des eaux).....	34,49
●	Ministre des Finances, 2e versement Sûreté du Québec.....	73 647,00
●	Monyvill, 2¼ hres pelle à 78\$, terre et sable, ½ heure de marteau à 110\$ (entrée de service).....	401,84
●	MRC de Montmagny:	
●	Collecte sélective juillet-août	1 236,96
●	Entretien annuel fibre optique, Internet haute vitesse.....	1 232,76
●	2 469,72
●	Pagenet, location téléavertisseurs	376,17
●	Peinture Guy Leblanc & Fils, travaux de peinture extérieure à la Maison de la Paroisse en 2014 & Pavillon Pierre-Laurent Bédard en 2013	11 436,56
●	Philiias Blais & Fils, 6,5 hres de camion à 78\$/hre + 14 verges de terre tamisée à 15\$/verge + tx	824,37
●	Philippe Gosselin & Ass., 653,7 litres à 1,0995 Diesel	826,37
●	Pièces d'Autos Carquest, camion Ford, Freightliner	447,01
●	Postes Canada, envoi journal l'Écho + circulaires.....	435,53
●	Praxair, 3400 m3 à .3050 oxygène + oxygène FMB (Usine eau potable).....	1 622,77
●	Pro-Lignes Montmagny, lignage stationnement Maison de la Paroisse	172,46
●	Propane GRG, 713,2 litres de propane à 0,4990/litre	409,18
●	Réal Huot, matériel aqueduc.....	1 856,67
●	Régie de gestion matières résiduelles de la Mauricie, enfouissement août 14	8 313,64
●	Rémi Picard, fabrication 20 porte-clés (pompiers).....	60,00
●	René Samson:	
●	Pièces garage	72,84
●	Réparation à l'usine d'eau potable	343,95
●	Travaux électrique (saloon).....	497,96
●	Vérifier voltage et ampérage du compresseur à l'usine d'eau potable	92,56
●	1 007,31
●	Restaurant L'Arrêt Stop, essence (Service incendie).....	60,45
●	Service d'entretien paysager Daniel Ross, tonte de gazon	2 529,45
●	Simon Marceau, remb. de facture	180,37
●	Spécialité de Moteurs Berthier, pièce tracteur pelouse (garage).....	141,36
●	Stereo Plus Léonard Chabot, câble 50 pieds (garage)	19,98
●	Supérieur Propane, location cylindre (Garage).....	4,60
●	Transport adapté Vieux Quai:	
●	Transport août 2014	184,09
●	Transport septembre 2014	154,21
●	338,30
●	Veolia, dégâts à l'usine d'eau potable.....	2 417,58
●	TOTAL.....	206 629,77

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

RÉSOLUTION D'APPUI POUR LE 2419-5661 QUÉBEC INC.

Le 2419-5661 Québec inc. (Gilles Bonneau) adresse une demande d'autorisation à la CPTAQ. Celle-ci comporte deux volets.

1^{er} volet :

C'est pour constituer sur le lot 5 548 984 une servitude réelle et perpétuelle de puisage d'eau d'aqueduc afin de continuer de desservir en eau potable le lot 3 475 985 (résidence) propriété de Rosaire Bonneau et le lot 5 548 983 (résidence) dont il conservera la propriété en vendant sa ferme (une déclaration d'aliénation pour droits acquis a été déposée à la Commission le 31 juillet 2014).

2^e volet :

Le demandeur désire aliéner sa ferme (lots 5 548 984, 3 475 406 et 3 475 400) tout en conservant la propriété du lot 3 475 986 d'une superficie de 6 076,1 m².

Le lot 3 475 986 est actuellement un terrain vacant. Il y a un puits et une entrée électrique fonctionnels sur ce terrain.

Il souhaite vendre sa ferme à un producteur de porcs qui n'utilisera que les bâtiments de porcherie.
Le demandeur (Gilles Bonneau) louera de l'acheteur les terres qu'il lui aura vendues afin d'y faire la culture du grain puisque l'acheteur n'exploitera que les porcheries.

Le demandeur voudrait utiliser ce terrain vacant pour y ériger une remise pour la machinerie et pour entreposer du grain. Si le demandeur n'obtient pas l'autorisation de conserver le lot 3 475 986 afin d'y construire la remise-entrepôt nécessaire à ses activités agricoles, il devra sacrifier une superficie de terrain fertile et propice à l'agriculture afin d'y construire sa remise ailleurs sur ses terres.

Est-ce que la Municipalité appuie la demande d'autorisation?

CONSIDÉRANT QUE la demande d'autorisation du demandeur 2419-5661 Québec inc. concernant la constitution d'une servitude de puisage d'eau et d'aqueduc pour les résidences décrites dans la demande ne contrevient pas à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QUE ces résidences sont déjà desservies en eau potable par ce puits mais qu'aucune servitude n'avait été officiellement consentie à cet effet dans le passé;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur veut régulariser la situation par une servitude de puisage d'eau et d'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aliénation en deuxième volet ne contrevient pas non plus à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QUE l'usage du terrain morcelé (lot 3 475 986) resterait à des fins d'utilisation agricole;

CONSIDÉRANT QU'il y a déjà eu une remise sur ce lot et qu'elle a été démolie en vue d'être reconstruite mais que le projet a été mis en veilleuse suite à des difficultés majeures;

CONSIDÉRANT QUE le sol dudit terrain est constitué de remplissage et qu'il ne peut être cultivé;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset,

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud reconnaît la conformité de la demande volet I et volet II présentée par le demandeur 2419-5661 Québec inc. (M. Gilles Bonneau, président) parce qu'elle ne contrevient pas à la réglementation municipale.

SOUSSIONS POUR L'HUILE DIESEL ET L'HUILE À CHAUFFAGE

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage et d'huile diesel de première qualité pour le chauffage de ses immeubles et l'opération de ses équipements pour la saison 2014-2015.

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au 25 septembre 2014 avant 16 heures pour déposer leurs soumissions au bureau municipal. Voici les résultats taxes incluses:

Soumissionnaires.....DieselHuile à chauffage

Philippe Gosselin	1,2278	0,9381
Pétrole Montmagny	1,231	0,941
Sonic	1,2331	0,9451
Desroches	1,2515	0,9618

CONSIDÉRANT QUE les soumissionnaires invités ont tous reçu les mêmes directives;

CONSIDÉRANT QUE la conformité des soumissions a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation du fournisseur «Philippe Gosselin et Associés» pour la fourniture d'huile à chauffage et d'huile diesel de première qualité pour la saison 2014-2015.

SOUSSIONS POUR LE SABLE ET LE SEL

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture de sable et sel 12% pour la saison 2014-2015.

Les soumissionnaires invités devaient déposer leurs soumissions au plus tard le 25 septembre 2014 avant 16 heures, au bureau municipal. Voici les résultats taxes incluses:

Soumissionnaires.....Prix livréPrix non livré

Gérard Pouliot.....30,27.....20,32

Unibéton.....29,72.....25,22

CONSIDÉRANT QUE les soumissionnaires invités ont tous reçu les mêmes directives;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de «Unibéton» pour la fourniture de sable et sel 12% livré et la soumission de «Gérard Pouliot» pour la fourniture de sable et sel 12% non livré, pour la saison 2014-2015.

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (À TITRE INFORMATIF)

À la séance régulière du 8 septembre 2014, le directeur vous a informé que le ministère des Transports, monsieur Robert Poëti, accordait une subvention de 78 831\$ en 2014 dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Le directeur vous avise que la subvention de 78 831\$ a été versée.

MONTÉE DE LA RIVIÈRE DU SUD

Le directeur avise le Conseil qu'il a préparé un appel d'offres pour la pose d'une couche de correction et d'usure sur la chaussée de la Montée de la Rivière du Sud (communément appelée route Rivard).

L'appel d'offres a été signifié partout au Québec sur le SEAO (Système Électronique d'Appel d'Offres) car le coût des travaux va s'élever à plus de 100 000\$ et, dans un tel cas, il faut procéder ainsi pour respecter la Loi.

Les soumissionnaires doivent déposer leurs soumissions au plus tard le 29 septembre 2014 à 16 heures, au bureau municipal.

- L'appel d'offres a été envoyé le 16 septembre 2014. Évidemment, la réalisation de ce projet à l'automne est conditionnel à:la réception d'une aide financière du Gouvernement provincial
- que la température le permette

À défaut que ces 2 conditions soient réunies, le projet va être retardé en 2015.

Voici les résultats suite à l'ouverture des soumissions par ordre de réception :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT	TPS	TVQ	TOTAL
Construction et Pavage Portneuf	242 288,70	12 114,44	24 168,30	278 571,44
Contracteur PE Pageau	255 121,00	12 756,05	25 448,32	293 325,37
Construction BML	257 123,00	12 856,15	25 648,02	295 627,17
Entreprises Lévisiennes	228 198,80	11 409,94	22 762,83	262 371,57
Jacques et Raynald Morin	292 585,00	14 629,25	29 185,35	336 399,60

À la lumière des résultats, la Municipalité retient la soumission de Les Entreprises Lévisiennes et autorise le maire et le directeur général à signer le contrat entre les 2 parties.

ATTENDU QU'un appel d'offres a été signifié partout au Québec sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) concernant la pose d'une couche de correction et d'usure sur la chaussée de la Montée de la Rivière du Sud;

ATTENDU QUE les soumissionnaires devaient déposer leurs soumissions au bureau municipal au plus tard le 29 septembre 2014 à 16 h;

ATTENDU QU'il est clairement stipulé dans l'appel d'offres que sa réalisation en 2014 est conditionnel à :
la réception d'une aide financière du Gouvernement provincial
que la température le permette

ATTENDU QUE le nombre de soumissions déposées au bureau municipal dans le temps requis s'est élevé au nombre de cinq (5);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy,

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de « LES ENTREPRISES LÉVISIENNES INC. » au montant de deux cent soixante-deux mille trois cent soixante et onze dollars et cinquante-sept sous (262 371,57) taxes incluses parce qu'elle est la plus basse et qu'elle est conforme;

QUE le directeur général prépare un contrat qui va lier les deux parties;

QUE monsieur le maire et le directeur général soient les représentants autorisés de la Municipalité à signer ledit contrat avec « LES ENTREPRISES LÉVISIENNES INC. ».

TRAVAUX EN RÉGIE – TAXE D’ACCISE SUR L’ESSENCE

La taxe d’accise sur l’essence ne reconnaît pas les travaux que les municipalités font en régie interne. Hors, la municipalité de Sainte-Justine demande l’appui des autres municipalités afin de faire pression pour que les travaux de renouvellement de conduites d’aqueduc et d’égouts sanitaires réalisés en régie interne soient éligibles au Programme de la taxe d’accise sur l’essence.

Est-ce que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie la démarche de la municipalité de Sainte-Justine?

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud apprécie les engagements des Gouvernements fédéral et provincial au montant de 2,67 milliards de dollars pour les cinq (5) prochaines années dans le cadre du Programme de la taxe d’accise sur l’essence et de la contribution du Québec;

ATTENDU QUE dans les modalités du programme, la contribution gouvernementale versée dans le cadre du Programme de la TECQ ne peut servir au remboursement des travaux effectués en régie;

ATTENDU QUE cette inéligibilité des travaux faits en régie interne au Programme de la TECQ représente des coûts supplémentaires importants pour les municipalités qui ont la possibilité de réaliser leurs travaux en régie;

ATTENDU QU’à chaque fois que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a exécuté elle-même des travaux de renouvellement de conduites d’aqueduc et d’égout, elle a réalisé des économies de 25 à 30% par rapport à des renouvellements donnés à contrat;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande à monsieur Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire, d’accepter que les travaux de renouvellement de conduites d’aqueduc et d’égouts sanitaires exécutés en régie interne soient considérés comme une dépense admissible dans le Programme de la TECQ;

QU’une copie de la présente résolution soit transmise pour appui au député de la Côte du Sud, monsieur Norbert Morin, ainsi qu’à monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE

La ministre de la Famille, madame Francine Charbonneau, annonce qu’une subvention de 2 500\$ est accordée à la Municipalité dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

Comme c’est une demande conjointe des municipalités de la MRC, c’est la MRC qui recevra la convention d’aide financière et les détails sur la reddition de compte. Autrement dit, la subvention sera gérée par la MRC.

DEMANDE DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D’AQUEDUC

Ferme Vilmer inc. a adressé une demande à la Municipalité pour que leur ferme soit raccordée au réseau d’aqueduc. Actuellement, le réseau d’aqueduc se rend jusqu’au 236 chemin de la Rivière du Sud (chez monsieur Étienne Blais). Il faudrait se rendre jusqu’au 256 chemin de la Rivière du Sud, soit une distance d’environ 120 mètres.

Le Conseil municipal a étudié la demande de Ferme Vilmer inc. et il décide de prolonger le réseau d’aqueduc. Une entente entre les 2 parties sera conclue pour officialiser le tout. Elle sera préparée par le directeur général.

CONSIDÉRANT QUE la demande de Ferme Vilmer inc. pour se raccorder au réseau d’aqueduc est justifiée;

CONSIDÉRANT QUE Ferme Vilmer inc. éprouve en ce moment certains problèmes avec la qualité de l’eau de son puits;

CONSIDÉRANT QUE le coût des travaux a été évalué et que Ferme Vilmer inc. est d’accord pour en défrayer la moitié;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité va retirer annuellement une taxe d’eau de Ferme Vilmer inc.;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de prolonger son réseau d'aqueduc du 236 chemin de la Rivière du Sud jusqu'au 268 chemin de la Rivière du Sud;

QUE les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc soient faits en régie interne;

QU'une entente liant les deux parties soit préparée par le directeur général et que les représentants autorisés la signent dans les plus brefs délais.

BOURSE DES MAIRES

La bourse des Maires sera remise le 7 octobre 2014 à des étudiants de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud qui se sont inscrits au Centre d'études collégiales. Cette année, ils sont au nombre de 15. C'est un record. Donc, le directeur suggère au Conseil de procéder par tirage au sort.

Aussi, afin d'éviter la disparité entre les montants qui étaient versés par les municipalités participantes, le Centre d'études collégiales suggère un montant uniforme de 100\$ par étudiant.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de remettre en bourse un montant de 300\$. Le tirage au hasard a été fait et voici le nom des gagnants: Corine Laforest, Michaël Simard et Steven Martineau.

ATTENDU QUE depuis quelques années la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud participe à l'activité «bourse des Maires» qui consiste à encourager de jeunes étudiants sudfranciscois qui terminent le niveau secondaire et qui s'inscrivent au Centre d'études collégiales de Montmagny;

ATTENDU QU'un nombre record de 15 étudiants de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud se sont inscrits cette année au Centre d'études collégiales de Montmagny;

ATTENDU QU'un tirage au sort a été effectué afin de se limiter à trois gagnants;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud remet trois bourses de 100\$ chacune à: • Corinne LaforesT • Steven Martineau • Michaël Simard

POSTES CANADA (À TITRE INFORMATIF)

Postes Canada a effectué un examen des tendances en matière d'achalandage au bureau de poste de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Compte tenu de cet examen, il a été décidé d'ajuster les heures d'opération durant la semaine et de ne plus offrir de services les samedis à compter du 19 octobre 2014. Voici les heures d'ouverture au bureau de poste de St-François:

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h

Jedi

8 h 30 à 12 h et 13 h à 18 h

ENTRAIDE DIABÉTIQUE DU QUÉBEC (EDQ)

Entraide diabétique du Québec est une association qui désire offrir des services et de l'information aux personnes qui sont atteintes par cette maladie.

Entraide diabétique du Québec demande à la Municipalité l'autorisation d'installer une boîte de dons pour récupérer des vêtements et menus articles usagés en bon état.

Le choix de l'endroit est déterminé par le propriétaire ou le gestionnaire des lieux. L'EDQ fournit la boîte et fait la cueillette des dons.

Le directeur remet aux élus un document plus explicite sur le sujet.

Est-ce que la Municipalité autorise qu'une telle boîte soit déposée sur son territoire et si oui, à quel endroit?

CONSIDÉRANT QUE Entraide diabétique du Québec est une association qui offre des services et de l'information aux diabétiques;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte qu'une boîte de dons soit installée sur son territoire pour recueillir des vêtements et des articles usagés;

QUE l'endroit où sera déposée la boîte de dons n'est pas encore déterminé au moment où est rédi-

gée cette résolution.

DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR SERVICES PROFESSIONNELS

Le directeur informe les élus qu'une demande de propositions pour services professionnels a été préparée pour une mise à jour du plan d'intervention concernant l'aqueduc, l'égout et la chaussée de la Municipalité.

A titre informatif, les soumissionnaires qui ont été invités ont jusqu'au lundi 27 octobre 2014 avant 15 h 00 pour déposer leurs propositions.

La mise à jour du plan d'intervention qui sera faite par une firme d'ingénieur accréditée est obligatoire si la Municipalité veut avoir accès au Programme de la taxe d'accise sur l'essence 2014-2024. Donc, c'est incontournable.

PÉRIODE DE QUESTIONS

A) Travaux de prolongement du réseau d'aqueduc

On demande si la Municipalité a estimé le coût des travaux concernant le prolongement de son réseau d'aqueduc sur le chemin de la Rivière du Sud.

La réponse est oui. On estime le coût de ces travaux à environ 20 000\$. D'ailleurs, à ce sujet, le demandeur du prolongement va en assumer une partie.

B) Pourquoi la Municipalité n'utilisait qu'un camion lors des travaux pour le prolongement du réseau?

Parce que l'autre est en réparation, donc non disponible.

C) Parc Francofun

On souligne que les balançoires au parc Francofun auraient besoin d'être réparées. Un citoyen s'offre pour les réparer gratuitement. La Municipalité n'aura qu'à défrayer la quincaillerie. Le Conseil remercie ce citoyen.

D) Équipements supralocaux

Un citoyen demande ce qui est considéré comme équipement supralocal à Montmagny.

- Aréna
- Piscine Guylaine Cloutier
- Terrain Laprise

E) Chemin St-François Ouest

On déplore le mauvais état du chemin St-François Ouest. Le directeur rappelle que l'état du chemin St-François Ouest (du 4-chemins jusqu'à l'église) est de juridiction provinciale et non municipale. Le directeur adresse une lettre au ministère des Transports à chaque année pour leur souligner le mauvais état de la route. Espérons que ça va finir par les influencer.

F) Accotements de chemins

Certains suggèrent de les recompacter.

G) Adresses difficiles à trouver

La Municipalité a fait un sondage sur les adresses difficiles à trouver. Le sondage s'est terminé vendredi le 3 octobre. Le directeur va transmettre une liste de noms au Conseil. Ce dernier va étudier la situation et une décision suivra.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 20 h 45.

Adopté unanimement

Rénald Roy, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Rénald Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Les Petites annonces de L'Écho

Espace d'entreposage

Espace d'entreposage pour l'hiver à Saint-François pour auto et moto. Tél. 418-259-7497.

à un poil près

Tonte et toilettage

253, chemin St-François Est
St-François-de-la-Rivière-du-Sud

(418) 259-2732

Les « chatmedis »
avant-midis

Nos samedis avant-midis,
sont maintenant exclusivement
réservés à la tonte des chats.

Sur réservation



C'est le temps de renouveler

Novembre est le mois pour les membres de la communauté de s'approprier leur journal communautaire en devenant membre. Être membre vous permet de prendre part aux orientations du journal et d'élire les membres du conseil d'administration. Il en coûte 5\$ pour les membres individuels et 25\$ pour les membres organismes.



Membre organisme

Club de pétanque

Société de conservation du patrimoine

Club social des pompiers

Cercle de fermières

Garde paroissiale St-François

Bibliothèque du Rocher

Club FADOQ

Centre Gym Sasnté

Membre individuel

Nicole Morin

Bernadette Corriveau

Philippe Lamonde

Lise Blais

Jean-Marc Gosselin

Jean Dominique Rousseau

Jeannette Cloutier

Fernand Bélanger

Louise Thérberge

Sylvie Allaire

Nicole L. Couture

Réjean Pellerin

Monique Audet

Jean-Luc Couture

Colette Boutin

Denis Rémillard

Suzanne Mercier

Nathalie Allaire

Pierre Martin

Ernest Lachance

Marie Laflamme

Monique Laliberté

Raynald Laflamme

Martine Matineau

Rosaire Couture

Gaétan Gendron

Simone Picard

Jean-Yves Gosselin

Lorraine Lamonde

Camille Laliberté

Huguette Paré

Jacques Boulet

Lucielle Kirouac

Huguette Blais

Rose-Anne Laliberté

Thérèse Cloutier

Jean-Paul Morin

Christiane Bombardier

Pierre Cauffopé

Mireille Fournier

Denis Blais

Jacques Thérberge

Denis Boulet

Denise Roy

Dominique Lamonde

Suzie Godbout

Wilfrid Marceau

Bérangère Noël

Louis-Marie Garant

Louissette Pellerin

Michel Lamonde

Rosario Montminy

Yvonne Asselin

Denys Giasson

Jean Gendron

Nicole Rémillard

Gilles Buteau

Louissette Gourgues

Ghislaine Thérberge

Doris Gendron

Marguerite Auclair

Ghislaine Robin

Élisabeth Gaudreau

Léo Boucher

Julienne Corriveau

Joachim Lacroix

Irène Cloutier

Gonzague Lamonde

Monique L. Campagna

Léo Picard

Louis J. Buteau

Jeannine Forgues

Marie-Louis Lamontagne

Denise Lamontagne

Jacques Lamontagne

Linda Guimont

Normand Lesieur

Joseph-Aimé Blais

Jean-Yves Lamonde

Denis Laflamme

Jean Corriveau

Yves Laflamme

France St-Hilaire

Simon Morin

Cécile Rémillard

Albert Proulx

Francine B. Corriveau

Raynald Corriveau

Jean-Guy St-Pierre

Micheline Thérberge

Valérie Savoie

Daniel Roy

Céline Chabot Lamonde

Paul-Émile Lamonde

Léo Picard

(N): Nouveau membre

OSTÉOPOROSE



Qu'est-ce que l'ostéoporose?

On parle d'ostéoporose lorsque les os deviennent plus fragiles. Cette maladie touche environ 2 millions de Canadiens, soit une femme sur quatre de plus de 50 ans et un homme sur huit du même groupe d'âge. Les os d'une personne souffrant d'ostéoporose se fracturent plus facilement et ne peuvent pas bien jouer leur rôle de soutien. Les fractures causées par cette maladie se situent plus souvent au niveau de la hanche, du poignet et de la colonne vertébrale. Après avoir subi de telles fractures, certaines personnes doivent se déplacer en fauteuil roulant ou à l'aide d'un déambulateur alors que d'autres deviennent inaptes à vivre seuls et doivent quitter leur domicile. Il est donc important de déceler la condition avant qu'une chute ne nous la confirme.

Pour en apprendre davantage
et obtenir des conseils sur
le sujet, consulter votre
pharmacien!



PHARMACIE Vincent Lamonde Boulet inc.

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud, Québec
418 259-7728

Proxim

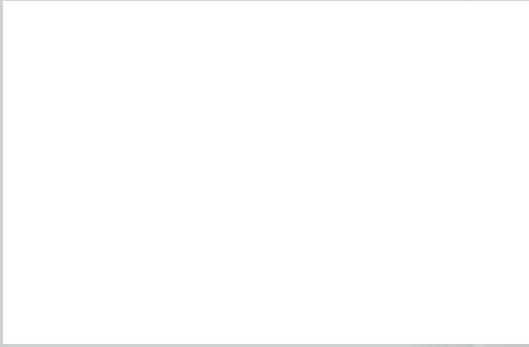
Les pharmaciens exerçant à cette
pharmacie sont seuls responsables
des services pharmaceutiques annoncés.



L'Écho de Saint-François

Novembre 2014

35



La fin de l'année approche à grands pas, d'où l'importance de revoir sa planification financière pour s'assurer que les points importants ont été considérés. Voici donc quelques conseils pour vous aider à bien vous préparer.

TRANSFERT DE PLACEMENTS POUR COTISER AU REER

Il est toujours possible d'effectuer ses cotisations au REER en y transférant des placements plutôt qu'en y versant de l'argent. Toutefois, dans ce cas, le cotisant est présumé disposer de ses placements à la juste valeur marchande. Il ne faut jamais faire un tel transfert avec des placements ayant perdu de la valeur puisque, dans un tel cas, la perte n'est pas déductible fiscalement. Il est alors préférable d'en disposer sur le marché afin que la perte en capital soit reconnue, quitte à réinvestir le produit de disposition dans un REER.

LE REER APRÈS 71 ANS

Lorsque le bénéficiaire d'un REER a eu 71 ans dans l'année, le 31 décembre est la date limite pour lui ou son conjoint pour cotiser à un REER dont il est bénéficiaire. Ainsi, une personne qui a eu 71 ans dans l'année et qui veut cotiser le maximum à son propre REER devrait cotiser, au plus tard le 31 décembre, un montant égal à ses droits inutilisés, plus ses droits prévus pour l'année suivante, plus 2 000 \$ (si on prévoit des droits REER pour les années futures) quitte à réclamer la déduction dans les années futures.

COTISER AU REER DE SON CONJOINT

Pour ceux qui cotisent au REER de leur conjoint, il est préférable de cotiser dans l'année civile plutôt que pendant les deux premiers mois de l'année suivante, surtout quand des retraits sont planifiés à court terme afin de respecter la règle des trois années civiles durant lesquelles aucune cotisation ne doit être versée au REER du conjoint pour que le fractionnement soit profitable.

Centre de services de Berthier-sur-Mer

418 259-7795 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-François

418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud

418 248-1927 ou 1 866 259-7786

PLANIFIER SES RETRAITS REER

Dans certaines situations, il peut être intéressant d'examiner la possibilité de retirer partiellement un REER dans l'année courante où le taux marginal d'imposition est plus faible comparativement à l'année subséquente; cela peut être dû au fait que certains revenus de retraite (exemple : rente de la Régie des rentes du Québec) et de placements seront encaissés dans l'année subséquente.

AUTRES AVANTAGES DE COTISER À UN REER

En plus du remboursement d'impôt, une cotisation au REER peut permettre de profiter d'avantages fiscaux et de programmes sociaux additionnels puisque plusieurs crédits d'impôt sont reliés au revenu net qui peut être réduit par une cotisation à un REER. La baisse du revenu net peut ainsi permettre, à titre d'exemples, d'augmenter les prestations pour enfants, les crédits pour TPS/TVQ, le remboursement de crédit d'impôt pour solidarité ou encore permettre d'éviter le remboursement d'une partie de la pension de sécurité de la vieillesse (PSV) ou des prestations d'assurance-emploi.

COTISER AU REER MÊME AVEC UN REVENU TRÈS FAIBLE

Même si votre conjoint a très peu de revenus et ne paie pas d'impôts, il peut être intéressant qu'il cotise à son REER pour réduire ou annuler son revenu net. Vous pourrez ainsi réclamer l'exemption pour conjoint à charge. Conséquemment, la cotisation au REER pourrait se traduire par une épargne fiscale significative.

RETRAITS DES REER SANS IMPOSITION

À certaines conditions, des retraits REER peuvent être effectués sans imposition dans deux situations bien précises : pour l'acquisition d'une première résidence au cours des cinq dernières années, dans le cadre du Régime d'accession à la propriété (RAP), ou pour le paiement d'études postsecondaires à temps plein du bénéficiaire ou de son conjoint, dans le cadre du Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP).



Desjardins

**Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer**